
Concours d'entrée

Rapport Jury 2024

Philosophie



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Composition de philosophie

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite commune**

Sujet : « Qu'est-ce que la réalité ? »

Le domaine qui constituait le programme de cette épreuve pour la session 2024 était « La métaphysique ». Comme cela a pu être fait dans de précédents rapports, rappelons d'emblée qu'un domaine n'est pas un thème ou une notion, et qu'il est encore moins la vérité cachée du sujet proposé le jour de l'épreuve. De fait, le sujet proposé s'inscrit dans un domaine plus qu'il ne porte sur ce domaine – qu'il est donc, en l'espèce, un sujet *de* métaphysique et non un sujet *sur* la métaphysique. En choisissant un intitulé (« Qu'est-ce que la réalité ? ») où ne figurait pas le nom du domaine, le jury s'est résolument inscrit dans cette perspective. A également été écartée toute notion qui renverrait trop directement à une partie ou un sous-domaine de la métaphysique, et qui aurait ouvert la voie à une simple restitution de fiches de cours par les candidats sur l'âme, Dieu, l'être ou la substance. Car quel que soit le sujet retenu, l'épreuve demeure une épreuve de philosophie, pour laquelle, nous aurons l'occasion d'y revenir, la confrontation avec un intitulé singulier, la capacité à faire de la philosophie sur ce sujet et à en proposer un traitement adapté, informé et argumenté constituent les principaux critères d'évaluation. Mais dans la mesure où il s'agit d'une épreuve commune, il s'agissait aussi d'éviter un sujet qui eût requis de la part des candidats une érudition de spécialistes – ou qui aurait tout simplement favorisé des candidats ayant bénéficié d'un cours sur telle ou telle notion métaphysique. Si parmi tous les domaines qui sont susceptibles de constituer le programme de cette épreuve, la métaphysique semble le plus interne à la philosophie, le jury souhaitait, enfin, que le sujet proposé permette de saisir des enjeux qui ne se cantonnent pas au domaine en question et de montrer que des questions de métaphysique ne sont pas condamnées à n'intéresser que les métaphysiciens, c'est-à-dire, aussi bien, que la métaphysique ni ne se réduit à un jeu de l'esprit déconnecté du réel ni n'est totalement dispensable lorsqu'il s'agit de le déterminer.

Néanmoins, le sujet proposé, « Qu'est-ce que la réalité ? », présentait des difficultés spécifiques. Certaines d'entre elles tenaient précisément à la notion qu'il s'agissait d'examiner. La réalité, ce n'est pas l'être, le monde, la vérité ou l'objectivité. Cela signifie d'une part qu'il était judicieux de proposer une distinction explicite entre ces différentes notions, afin de cerner ce qui faisait la spécificité de la première, mais aussi, d'autre part, que ce qui était connu de ces autres notions pouvait être mobilisé pour traiter le sujet, à condition que ces distinctions aient au préalable été effectuées. D'autres difficultés découlaient de la forme du sujet, qui semblait s'apparenter à une demande de définition – ce qui ne signifiait pas pour autant qu'il aurait suffi d'une définition pour refermer le questionnement, mais pas non plus que la question aurait dû nécessairement orienter les candidats, au motif qu'il s'agissait d'une question de métaphysique, vers celle de l'essence de la réalité. Mais les principales difficultés que les candidats ont rencontrées se situaient au croisement de ces deux perspectives : comment définir quelque chose d'aussi large et englobant que la réalité ? Certaines copies ont d'ailleurs fait état de cette perplexité devant le sujet, ce qui n'était aucunement un tort, dès lors qu'une

telle perplexité pouvait constituer l'amorce d'une réflexion – mais trop souvent, cela n'était que le prélude à un renoncement. Et cela d'autant moins que les copies en question parvenaient à distinguer des niveaux de questionnement : reconnaître la réalité, pouvoir la distinguer de ce qui n'est pas elle, en posséder un savoir implicite, sur lequel repose la vie quotidienne, est-ce pour autant être en mesure de dire ce qu'elle est ?

Pour commencer à affronter ces difficultés, les candidats pouvaient toutefois compter sur des pratiques d'analyse du sujet que l'on peut attendre d'élèves qui ont passé deux années en classe préparatoire. Rappelons à cet égard que la première tâche de l'introduction est de rendre compte du sens du sujet, à la fois dans les termes qui le constituent, dans sa globalité, et par différence avec d'autres intitulés. Alors que nombre de copies ont préféré traiter la question de savoir si la réalité existait, s'il n'y avait qu'une seule réalité, ou encore s'il existait des moyens privilégiés d'y accéder, il aurait sans doute été bénéfique de se demander, pour commencer, ce qui différenciait un tel sujet d'autres formulations avoisinantes. De même, prendre acte du fait que la question posée semblait orienter vers une définition de la réalité aurait dû conduire à se demander ce qui constituait la spécificité de la réalité par rapport à d'autres notions – ce qui était assurément plus utile que de décomposer trop lourdement (parfois avec des notions grammaticales très approximatives : « la » n'est pas un pronom, mais un article défini...) le sujet mot à mot au mépris du sens global de l'énoncé. Notons à cet égard que nombre de candidats ont semblé peu à l'aise avec la notion même de définition, ce qui les a conduits à des affirmations surprenantes sur ses conditions de possibilité. Ainsi, selon certaines copies, il faudrait pour définir la réalité la connaître intégralement (mais la définition n'est pas une description extensive), qu'elle existe (mais on peut définir une licorne), qu'elle ne change pas (mais on peut définir le mouvant), que celui qui la définit lui soit extérieur (mais on peut définir l'humain, le vivant, le terrestre, voire l'étant). Enfin, l'attention portée à l'article défini dans l'intitulé du sujet aurait pu amener une interrogation sur ce qui définissait la réalité par rapport à une réalité – et non simplement par rapport à une pluralité de réalités (laquelle a souvent donné lieu à des variations relativistes fort naïves et se réfutant parfois elles-mêmes : « il n'y en a pas parce qu'il y en a plusieurs », par exemple). Nous avons été frappés de voir à quel point les candidats, faute de ce travail élémentaire d'analyse du sujet pris en sa singularité, travail dont la nécessité est rappelée dans chacun des rapports de jury, ont souvent commencé par emprunter une fausse piste, en substituant un autre sujet à celui qui leur était proposé – et combien, le plus souvent, il leur fut difficile de retrouver une route praticable.

Rappelons que le jury préférera toujours une tentative, même très imparfaite, de se confronter à la singularité du sujet et d'en faire l'occasion d'une véritable réflexion argumentée, à toute stratégie d'évitement. Nous espérons montrer, dans ce qui suit, qu'une telle attitude était non seulement préférable, mais aussi tout à fait praticable par les candidats, sans pour autant que cela conduise à nier la difficulté du sujet proposé.

L'une des principales surprises du jury a été de constater que seule une minorité de copies proposait une véritable analyse de la notion qui était au centre du sujet. Pour cela, plusieurs voies s'ouvraient pourtant aux candidats. Procéder par différenciation d'abord : qu'apporte de spécifique la notion de réalité par rapport à d'autres notions voisines (la vérité, l'être, l'existant, le monde, l'objectivité, les faits) ? Une telle confrontation était plus fructueuse que les mises en opposition bien peu évidentes qui ont parfois été tentées entre la réalité et le réel. Signalons à ce sujet qu'il est en général stérile de définir un terme par un paronyme. Interroger

l'étymologie ensuite, ce que seule une poignée de copies a proposé : que nous dit du terme « réalité » sa parenté, via la *res* latine, avec la notion de chose ? Qu'est-ce qui fait par exemple que l'ensemble des choses n'est pas l'ensemble des objets ? C'est notamment faute d'avoir aperçu cette parenté que nombre de copies, par ailleurs bien informées, ont insuffisamment exploité la mention par Descartes d'une *res extensa* et d'une *res cogitans* (chose étendue et chose pensante), ou la notion de chose en soi chez Kant.

Il était à la fois possible et nécessaire de s'interroger sur quelques oppositions dans lesquelles entrait la notion de réalité. Quel est le statut de la fiction, de l'hallucination, de l'illusion ? Il était également nécessaire d'analyser pour elles-mêmes, à partir des usages du mot, les significations distinctes que pouvait prendre la notion de réalité, ce qui permettait ensuite d'éviter de glisser de l'une à l'autre subrepticement. On pouvait ainsi distinguer la réalité comme chose qui est (« une réalité »), comme caractère réel d'une chose qui est (« la réalité de l'âme ») – et alors la réalité prenait le sens modal de l'effectivité –, comme qualité de ce qui a le caractère d'une chose (et alors tout ce qui est est-il réel en ce sens ?), comme ce qu'une chose est réellement (son essence ou sa quiddité – et non « cuidité ») ou comme l'ensemble de ce qui est (« la réalité dans sa totalité »). Très souvent, c'est ce dernier sens qui a été privilégié, mais sans que les candidats aient conscience des autres, ce qui les a conduits à les réintroduire sans s'en rendre compte et avec confusion. Enfin, les candidats pouvaient envisager des cas très concrets où l'on ne semblait plus savoir ce qu'était la réalité – qu'il s'agisse de perturbations du rapport à la réalité relevant de la psychopathologie, d'effets de techniques d'illusion ou d'indistinction (du trompe-l'œil au *deep-fake*) ou de tentatives de négation de la réalité à des fins idéologiques.

De ce point de vue, il n'était pas inutile de s'interroger sur les enjeux de la question posée. Quel intérêt y a-t-il à définir la réalité par rapport à ce qui n'est pas elle, voire à ce qui s'oppose à elle ? Un tel détour par le sens et les enjeux de la question posée aurait aussi permis de désamorcer quelques préjugés sur le caractère supposément abstrait de tout questionnement métaphysique, et aussi d'éviter le travers consistant à singer l'image que l'on se fait d'un domaine en surenchérissant dans l'abstraction plus ou moins jargonante. L'absence d'un tel travail d'analyse du sujet et d'interrogation sur ses enjeux manifeste une manière faussée, de la part de nombre de candidats, de se rapporter à l'épreuve et de se confronter (ou justement de refuser de se confronter) au sujet proposé. Les copies qui, après une analyse problématisante du sujet, l'ont abordé d'une manière résolue, en tâchant de produire dans chaque partie une définition de la réalité, commandée par une perspective fondée par une argumentation, ont produit des résultats plus pertinents, quand bien même un défaut de connaissance ou des imperfections de constructions ont pu affaiblir le développement.

Faute d'un tel travail, une grande partie a tout simplement contourné le sujet, même si plusieurs manières de procéder à cet évitement doivent être distinguées. Une petite minorité de copies ont dérivé vers le hors-sujet complet, en faisant de l'épreuve la simple occasion d'un développement sur la métaphysique en général, ou sur une thématique en rapport avec le domaine mais sans mise en rapport explicite avec le sujet (sur le libre arbitre, sur la distinction entre essence et existence...). D'autres, un peu plus nombreuses, ne sont pas allées au-delà d'un aveu d'impossibilité à répondre à une question présentée comme difficile ou angoissante. Un nombre beaucoup plus important de copies a consisté à traiter un sujet voisin ou qui se rapportait partiellement au sujet proposé : le plus souvent, il s'est agi pour elles de se demander s'il était possible de définir ou de connaître la réalité, puis de dériver vers un propos

uniquement centré sur les modalités d'accès au réel en se demandant si la métaphysique pouvait constituer une telle voie d'accès. Ce qui était surtout visiblement un moyen pour les candidats d'accéder à la récitation d'un cours sur la métaphysique. La stratégie la plus fréquente, de ce point de vue, aura simplement consisté à affirmer que le sensible étant manifestement trompeur (?), il fallait faire de la métaphysique pour répondre à la question ; et les copies en question pouvaient ensuite présenter un long exposé sur la métaphysique, tout droit tiré d'un cours ou d'un manuel, sans que de réalité il ne soit plus question. D'autres encore ont traité de la question de savoir si la réalité existait, s'il y avait plusieurs réalités, si la réalité était irréductiblement subjective, ce qui revenait, quelle que soit la qualité de l'information mobilisée, à traiter un autre sujet, et en l'occurrence un sujet dont le traitement aurait présupposé que l'on traitât celui qui était effectivement proposé... Rappelons à ce propos que la problématique construite en introduction, si elle ne doit pas être la simple répétition du sujet, ne doit pas non plus consister à lui en substituer un autre, notamment du point de vue du type de question qui est posé. En l'espèce, le sujet appelant une définition, toute problématique tournant autour de la possibilité de connaître la réalité, des manières d'y parvenir, des raisons pour lesquelles on n'y parviendrait pas, conduisait à traiter un autre sujet que celui qui était proposé. Il fallait, au contraire, répondre à la question posée pour, éventuellement, s'intéresser aux conséquences que cela pouvait avoir quant à ces autres questions. Cette problématique doit en outre être unifiée, car une énumération de questions (parfois jusqu'à une dizaine !) – surtout lorsqu'elle s'avère n'être que la formulation interrogative rétrospective de ce que développera chaque partie – n'annonce qu'une variation sur un sujet, là où il s'agit d'identifier le problème qu'il pose et qu'il faut affronter pour le traiter.

Rappelons enfin, pour clore le chapitre de l'introduction, qu'il est possible d'amener le sujet à partir d'une amorce, qu'il s'agisse d'un exemple, d'une référence culturelle ou d'une citation, mais qu'outre que ce n'est aucunement une obligation, il faut veiller à ce que cette amorce soit pertinente et ne fasse pas dériver le questionnement vers un autre sujet. Nous avons encore trop souvent eu l'impression de lire, en ouverture de l'introduction, des citations qui auraient pu servir à n'importe quel sujet, donc à aucun. Ce fait était d'autant plus dommageable lorsque l'amorce en question ne débouchait pas sur une analyse du sujet mais précédait immédiatement l'annonce du plan. À l'inverse, les candidats ont souvent fait un usage assez heureux, au début ou au cours de leur propos, de références à la culture populaire ou aux produits des industries culturelles – à cet égard, la palme revient, comme il se doit, aux références cinématographiques (*Matrix*, *Inception*, *The Truman Show* principalement). C'est une très bonne chose, ne serait-ce que parce que cela manifeste le fait qu'un questionnement métaphysique peut tout à fait irriguer un imaginaire artistique, et réciproquement ; mais encore faut-il faire quelque chose de ces références dans la progression du propos. Par exemple, *Matrix* n'est pas un film qui nous dit que la réalité n'existe pas ou bien qu'elle est propre à chacun, mais qui plonge le spectateur dans un univers où la plupart des êtres humains sont privés de l'accès à la réalité et vivent dans une illusion soigneusement fabriquée. En ce sens, *Matrix* est, si l'on peut dire, un film réaliste. De même, peut-on dire que le « monde » de Truman, dans *The Truman Show*, est « irréel » au motif qu'il est mis en scène ? De telles références, assurément bienvenues, devaient précisément inviter à penser ce que « réalité » veut dire, au lieu d'être présentées comme pourvoyeuses d'exemples de thèses sur une réalité ininterrogée.

Venons-en maintenant au traitement du sujet dans le corps de la copie. La construction du propos, même dans les copies qui ont globalement traité le sujet, revenait trop souvent à s'installer dans une typologie ou une opposition sommaire entre la matière, ou le sensible, ou le sublunaire, d'un côté, et les idées, ou le suprasensible, ou le supralunaire de l'autre, la réalité s'identifiant tour à tour à l'une ou à l'autre de ces séries de termes, avant que la copie ne cherche une voie médiane, ne tranche pour l'aporie, ou ne se décide à parler d'autre chose en troisième partie. Très souvent, le passage de l'une à l'autre des deux premières thèses avait lieu sans transition, c'est-à-dire sans que soient au minimum exhibées les difficultés auxquelles la thèse initialement retenue pouvait conduire. *A contrario*, les bonnes et très bonnes copies ont non seulement accepté de traiter le sujet, mais l'ont fait au moyen d'une réflexion problématisée qui articulait les différents moments de l'argumentation comme autant de moments d'une même enquête pour résoudre un problème, sans négliger les enjeux pratiques et politiques de la question. Cela impliquait que chacun des moments formule une réponse à la question posée, et que les candidats fassent l'effort de relier explicitement leur développement, avec les références doctrinales qu'il mobilisait, à l'intitulé du sujet. On ne peut que conseiller aux candidats de se demander, à l'issue de chacun des moments de leur développement, où ils en sont dans la réponse à la question posée et de proposer à leur lectorat une sorte de bilan d'étape dans le traitement du sujet.

Un mot sur les références mobilisées, et d'abord sur leur nombre. Il n'y a pas besoin, en effet, pour produire une bonne copie de philosophie, de multiplier les références à des auteurs, surtout lorsque celles-ci se résument à une thèse plus ou moins bien restituée, voire à un simple nom lâché au fil d'une phrase et ramené à une « position » caricaturale. Au contraire, c'est souvent la garantie que la référence ne sera ni analysée ni mise au service d'une argumentation développée. Il faut en outre veiller à une certaine cohérence entre elles des références doctrinales convoquées dans une même partie, sans quoi on a inévitablement le sentiment qu'elles se trouvent rangées dans des cases correspondant à une thèse sommaire – on a ainsi pu rencontrer des copies qui tentaient de faire tenir ensemble Protagoras, Leibniz, Descartes, Platon, Bergson et Kant dans une même partie du développement. Ce qui se traduit ou bien par des semblants d'argumentation où la seule marque de transition est « par ailleurs », ou bien par des développements qui mettent sur le même plan des thèses pourtant très différentes sur la nature de la réalité. Parmi les références qui revenaient très souvent cette année, on a trouvé sans surprise la *République* de Platon, les *Méditations métaphysiques* de Descartes et la *Critique de la raison pure* de Kant, et dans une moindre mesure la *Métaphysique* d'Aristote, la *Monadologie* de Leibniz, la *Pensée et le mouvant* de Bergson (qui aura fréquemment eu le privilège de la troisième partie, et trop souvent pour simplement produire une identification ni fondée ni réfléchie de la réalité comme « durée ») et la *Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty. Mais nous avons aussi trouvé des références moins attendues et particulièrement bien utilisées – qu'il s'agisse d'auteurs comme Meinong ou Maldiney, ou d'ouvrages comme la *Critique de la faculté de juger* de Kant. Loin de contester la pertinence d'aucune de ces références, nous voudrions toutefois attirer l'attention sur certaines erreurs parfois grossières qui ont pu être commises sur des auteurs pourtant présentés comme canoniques.

Si un grand nombre de copies a mentionné l'allégorie (et non le mythe) de la caverne présentée par Platon au début du livre VII de la *République*, peu de candidats semblaient avoir effectivement pris connaissance de ce texte célèbre. Platon a en général été présenté comme

un dualiste qui opposait deux réalités ou deux mondes, le sensible et l'intelligible – ce dernier étant parfois identifié au monde supralunaire chez Aristote. Ce qui n'empêchait pas souvent les mêmes copies, à quelques lignes d'intervalle, de le présenter aussi comme un auteur qui opposait l'illusion sensible à la réalité intelligible – mais il s'est aussi trouvé des copies pour soutenir que chez Platon, le sensible était la réalité et que l'intelligible constituait un monde au-delà du réel. Rares ont été les candidats qui se sont rappelés (y compris lorsqu'ils mentionnaient des notions comme celles d'archétype ou de participation) que Platon disait de l'intelligible qu'il était la réalité véritable, ce qui aurait pourtant permis de se demander s'il pouvait y avoir de fausses réalités, ou encore des degrés de réalité, comme certaines des bonnes dissertations ont pu l'exploiter. Très peu de copies ont également relevé que la sortie de la caverne n'est pas, dans le texte de Platon, un processus qui découlerait d'une décision des prisonniers, mais résulte d'une contrainte.

Descartes (parfois associé à Platon dans un étrange attelage, manifestement fondé sur une ignorance de l'équivocité du terme « idée ») a le plus souvent été utilisé pour mettre en doute l'existence de la réalité sensible, au motif que les sens seraient trompeurs (les tours carrées paraissant rondes ayant souvent donné lieu à l'inverse), sans que soit en général mentionné ce qui se produisait dans la suite des *Méditations métaphysiques*, à savoir la conquête d'une certitude quant à l'existence de la *res extensa* comme substance. L'épisode du morceau de cire, le plus souvent réduit à un exemple d'illusion provoquée par les sens, a ainsi pu être allégué en faveur de la thèse d'une impossibilité de connaître la réalité, du caractère immatériel de la réalité ou de l'inexistence d'une réalité en dehors du sujet de connaissance. Rares ont été les copies qui sont parvenues à s'appuyer sur l'intégralité du parcours proposé dans les *Méditations* pour statuer à partir de lui sur une définition de la réalité, par exemple à partir de la distinction *réelle* des substances – quitte à souligner que le fameux « dualisme cartésien » rendait délicate une définition unitaire de la réalité. Trop souvent, les copies se sont arrêtées en chemin : à l'étape du doute (Descartes est alors présenté comme celui qui révoque définitivement l'existence de la réalité sensible), à celle du *cogito* (seule l'existence du sujet est donc assurée, et la réalité semble se ramener à lui, ou tout au plus à la pensée), ou du dieu trompeur (si bien que la philosophie cartésienne avait pour leçon qu'il était impossible d'accéder à la réalité). Encore plus rares sont celles qui ont eu recours à d'autres textes de Descartes, comme les *Principes de la philosophie*, qui auraient pourtant été très utiles sur un tel sujet. D'une manière générale, les candidats ont manifesté des difficultés à distinguer la question de la certitude que nous pouvons avoir de l'existence de quelque chose de celle de la nature de la réalité.

Au motif qu'il restreint la connaissance au domaine de la phénoménalité, Kant s'est vu transformé (mais il fut loin d'être le seul : Bergson et Merleau-Ponty ont souvent endossé ce rôle) en relativiste pour qui « l'homme vit dans sa propre réalité », « la réalité n'est qu'une construction en pensée » ou « une projection de l'homme », ou en sceptique radical nous apprenant que nous ne pouvions rien connaître de la réalité puisque nous n'avions pas accès à la chose en soi. Signalons au passage que le fait d'interdire l'accès à la chose considérée en elle-même ne signifie pas pour autant que cette dernière notion soit « dénuée de sens », ni que la réalité n'existerait pas. Rappelons au contraire que la réalité est pour Kant l'une des catégories de l'entendement, qui comme les autres n'acquiert précisément de signification que référée à la phénoménalité... On a également pu lire dans bon nombre de copies des développements sur Kant désignant le temps et l'espace comme phénomènes ou comme

catégories de l'entendement – alors qu'il s'agit chez lui des formes de la sensibilité, donc des conditions sensibles de toute apparition des choses pour nous. Moins grossière, l'absence de distinction entre noumène (objet d'une intuition intellectuelle) et chose en soi (à laquelle on pourrait accéder par une intuition de ce type) a conduit les candidats à manquer la distinction entre la constitution de l'objectivité et la connaissance de la réalité au sens absolu du terme – ce qui a pu amener certaines copies à soutenir qu'il n'y avait pas de connaissance objective des phénomènes selon Kant, et ce alors que la phénoménalité est pour lui l'unique élément de l'objectivité. Rappelons encore que le fondement de l'idéalité transcendante n'est pas que l'entendement constitue l'objectivité des objets, mais que la donation de ces derniers est passive (ou sensible), et donc subjective. Ces approximations ont conduit, presque mécaniquement, à valoriser les copies rappelant que le phénomène est bien l'apparaître de quelque chose, et non une pure apparition, de sorte que si nous ne connaissons de la réalité que ce qu'elle est pour nous, cela n'implique aucunement qu'elle n'en soit pas une, pas plus que cela n'implique que la phénoménalité épuise ce qui est.

Et puisqu'on évoque les références sur lesquelles s'appuient les copies, il est aussi nécessaire de regretter que les connaissances utilisées soient si lointaines que les candidats ne parviennent pas à orthographier les noms d'auteurs (Poppers...), leur attribuent des nationalités qui ne sont pas les leurs (Bergson en philosophe britannique, Spinoza en philosophe de Varsovie) ou des ouvrages d'autres auteurs (*Totalité et infini* de Spinoza...), ou tout simplement se trompent sur les titres (les *Lettres à Théodicée* de Leibniz, les *Métaphysiques* de Descartes, *Dialectique du maître et de l'esclave* de Hegel, *L'esthétique créatrice* de Bergson...).

Sur le fond, il faut rappeler cette double exigence : les candidats doivent être capables de répondre du sens de ce qu'ils écrivent et défendre une position par rapport à la question posée. Ces deux exigences sont d'ailleurs liées entre elles : on sera d'autant plus soucieux d'exprimer avec clarté et distinction ce que l'on veut dire qu'on souhaite réellement le dire. Or il semble qu'un certain nombre de candidats aient estimé qu'un sujet de métaphysique constituait une porte ouverte au jargon, à l'obscurité ou à l'hyperspéculation. Qu'a voulu dire le candidat qui a écrit que « la nécessité et le possible s'incarnent dans des formes de vie en acte ontothéologiques », ou celui pour qui « la réalité est une idée d'un monde de phénomènes en soi qui révèle une certitude ontologique chez celui qui pense » ? Donner un sens à ce que l'on écrit, c'est aussi être soucieux de la rigueur des démonstrations, exigence qui n'est aucunement levée dans le cas d'un domaine comme la métaphysique. Beaucoup de copies ont donné à voir de grosses erreurs de raisonnement, ou des glissements conceptuels non maîtrisés – passant par exemple du caractère immatériel du concept de réalité (mais n'est-ce pas le cas de tout concept, y compris donc de celui du matériel ?) au caractère immatériel de la réalité elle-même.

Mais au-delà des obscurités et des confusions dans l'expression, ou des fautes logiques dans les démonstrations, on ne peut qu'être frappé par le nombre élevé de copies défendant que la réalité n'existe pas ou qu'il y a autant de réalités qu'il y a d'êtres humains. Le plus souvent, une telle thèse, soutenue dans la dernière partie de la copie, reposait sur une grossière confusion entre réalité et perception de la réalité – d'où d'ailleurs la fréquence de l'expression paradoxale « autant de réalités que de point de vue sur la réalité ». Moins inquiétante peut-être, mais tout aussi problématique, on a pu relever une tendance à

considérer que la réalité se ramenait à la réalité humaine. Dans tous les cas, une réflexion sur les enjeux pratiques, voire politiques, de ces questions aurait peut-être amené les candidats à prendre leurs distances avec des thèses dont on espère qu'elles traduisent davantage une confusion conceptuelle qu'une adhésion effective. Or si beaucoup de copies ont confondu réalité et perception de la réalité, peu se sont interrogées sur la réalité que pouvait posséder une représentation (réalité qui s'atteste par les effets bien réels qu'elle produit – sans même évoquer leur réalité formelle comme pensées, pour parler comme Descartes), indépendamment de la réalité de la chose à laquelle pouvait renvoyer cette représentation.

On rappellera encore une fois l'importance de la conclusion, qui ne saurait être négligée, et qui, dans le cas d'un sujet interrogatif, doit notamment fournir la réponse à la question, que l'ensemble du développement aura permis d'établir. Sans quoi la lecture ne pourra que sembler avoir été inutile.

Les copies ont été notées entre 0,5 et 20. Si le sujet a pu dérouter les candidats, cela ne s'est pas traduit dans le nombre de copies blanches, sans doute parce que son caractère ouvert et apparemment peu technique permettait à tous d'écrire quelque chose : 7 seulement (contre 24 l'an dernier) sur les 4610 candidats s'étant présentés à l'épreuve (pour 98 absents). La moyenne de l'épreuve s'élève à 9,81, pour un écart type de 3,44, ce qui est dans la lignée des années précédentes. La proportion de notes égales ou supérieures à 14 s'élève à presque 15 % et celle des notes égales ou supérieures à 10 à près de 50 %, ce qui est également dans la continuité des précédentes sessions du concours, tout comme la proportion de copies ayant obtenu entre 7 et 9 (32%) et celle de copies auxquelles a été attribuée une note égale ou supérieure à 16 (un peu moins de 6%).

Plus importante peut-être que cet ensemble de statistiques est leur signification concrète. Une copie qui reçoit une note inférieure à 5/20 est une copie ou bien simplement ébauchée, ou bien complètement étrangère à l'exercice proposé – ce qui inclut aussi bien les copies qui parlent d'autre chose que celles qui sont rendues illisibles par l'incohérence du propos ou l'inconsistance de l'expression, de sorte que le correcteur n'a pas accès à ce que le candidat voulait dire. La tranche suivante, celle ayant obtenu des notes supérieures à 5 et inférieures à 8, correspond à des copies qui, sans être indignes, n'ont tout simplement pas traité le sujet, même sous une forme approchante, préférant développer des considérations générales sur la métaphysique, ou souffrant d'une compréhension d'emblée faussée du sujet. Toujours sous la moyenne, on trouve les copies qui ont pris la peine de traiter une question se rapprochant du sujet, en mobilisant des connaissances mais trop approximatives, et qui souvent ont pâti d'importants défauts de construction ou de failles logiques dans l'argumentation.

N'ont obtenu la moyenne que les copies qui manifestaient le fait que le sujet était pris au sérieux dans la spécificité de son intitulé et qui mobilisaient des connaissances pertinentes pour le traiter. Un premier ensemble regroupe des copies notées sous 14/20 et qui, sans démériter, n'ont pas dépassé un traitement assez superficiel du sujet et des connaissances dénotant un manque d'approfondissement. Entre 14 et 15/20, on trouve de bonnes copies, qui maîtrisent l'exercice demandé et mobilisent des connaissances de première main avec une familiarité suffisante. Rappelons que ce n'est qu'au-delà de 14/20 que la note obtenue aide le candidat à être admissible aux concours des ENS, il s'agit donc d'une barre importante. Quant aux copies qui ont obtenu 16/20 et davantage, ce sont celles qui, non contentes de traiter

honnêtement le sujet, ont manifesté un authentique sens de la réflexion philosophique, une sensibilité aux enjeux véhiculés par la question posée et un véritable engagement dans le propos, dont la solidité était en général corrélée à celle des connaissances dont il était fait usage. Le fait qu'elles ne se ressemblaient pas indiquait d'ailleurs qu'elles traduisaient bien un engagement théorique personnel. Leur nombre élevé (plus de 200) prouve, si besoin était, qu'il était tout à fait possible, sur le sujet proposé, de conjuguer la précision conceptuelle, l'acuité des connaissances, la rigueur démonstrative et un propos susceptible de procurer au correcteur le plaisir d'une vraie lecture philosophique.

Concluons par quelques remarques sur des questions formelles, mais qui peuvent traduire un problème de fond. Plusieurs membres du jury ont été confrontés, dans les copies, parfois sous couvert d'un humour plus que douteux, à des propos discriminants, stigmatisants, offensants ou insultants. De telles expressions sont évidemment inacceptables et ne peuvent conduire qu'à disposer très défavorablement le correcteur à l'encontre du reste de la copie. Il est en outre recommandé aux candidats de veiller au niveau de langue qu'ils emploient, qui peut trahir le peu de respect qu'ils ont pour leur lectorat et pour l'épreuve. En ce qui concerne la lisibilité des copies, nous nous félicitons de ce que les mises en garde contre l'utilisation d'une encre pâle pour des copies que l'on lit numérisées aient été entendues. Nous renouvelons en revanche nos encouragements aux candidats à ne pas écrire sur toutes les lignes des copies à petits carreaux qui sont mises à leur disposition et à veiller à ce que leur écriture demeure déchiffrable. Une copie peu lisible est nécessairement moins bien lue.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Deuxième composition de philosophie

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite**

Sujet : De quoi peut-on faire l'expérience ?

L'épreuve de spécialité Philosophie consiste en une dissertation de philosophie de 6h sur l'une des notions au programme (L'expérience et La machine pour la session 2024). Le sujet proposé aux candidats était pour cette session « De quoi peut-on faire l'expérience ? ».

Aux limites du hors-sujet : le risque qu'il y a à rabattre le sujet sur du « déjà-traité »

De manière générale – et comme souvent d'ailleurs –, un plan « type » s'est dégagé des copies, parcours dont la mise en œuvre a été réussie à des niveaux très variables. En première partie, la plupart des candidats se sont logiquement interrogés sur l'expérience sensible et ont affirmé que le monde sensible était objet de l'expérience et permettait d'acquérir des connaissances – les références principales étant alors Locke et Hume. En deuxième partie, de nombreuses copies ont mis en évidence la présence de l'intelligence et de l'entendement dans l'expérience du sensible – la référence majeure étant alors Kant, mais on trouvait aussi les théoriciens de l'expérimentation scientifique : Bacon, Claude Bernard. La troisième partie pouvait alors partir sur les expériences de soi (Descartes et le « cogito »), les expériences métaphysiques (Bergson, abondamment mobilisé), les expériences-limites (Bataille, Blanchot, Montaigne), ou encore les expériences non intellectualisées (Husserl et le monde de la vie, Merleau-Ponty, Heidegger).

Ce que révèle ce plan « type », c'est – comme bien souvent également – une forte tendance à problématiser à partir d'une question qui a été travaillée en cours d'année, soit en cours, soit à l'occasion d'un exercice de dissertation et/ou d'un corrigé. En l'occurrence, le sujet « De quoi peut-on faire l'expérience » a souvent été problématisé à partir de la question de la connaissance, devenant alors trop souvent « qu'est-ce que l'expérience nous permet de connaître ? », « L'expérience est-elle une connaissance ? », « Le sujet est-il passif ou actif dans l'expérience ? » ou bien encore « Quelles sont les conditions [au sens kantien] de l'expérience ? ». Or, bien que l'enjeu épistémologique soit important à traiter dans le sujet – et il l'a été de façon fort pertinente dans certaines copies –, la centralité de la question de la connaissance a conduit trop de copies à minorer d'autres aspects et enjeux également essentiels dans le sujet, par exemple la question des possibilités éthiques (est-il souhaitable de faire l'expérience de tout ? La possibilité technique définit-elle toujours les conditions de légitimité d'une mise en place effective ?), juridiques (de quoi a-t-on le droit de faire l'expérience ? Qui peut en juger, selon quels critères et avec quelle légitimité ?) ou culturelles (certaines pratiques, certains rites, certains habitus dépassent-ils les contours de *mon* expérience possible ? Sommes-nous cantonnés à faire l'expérience de ce qui nous est plus

ou moins semblable, ou du moins de ce avec quoi nous partageons des repères communs ?) de l'expérience.

Inversement, certaines copies se sont efforcées de distinguer, à juste titre, des conditions de possibilité que l'on peut dire transcendantales (les limites imposées à notre expérience en tant qu'être humain fini) de conditions empiriques résultant du droit ou de la morale (ce que la loi ou les mœurs nous autorisent à expérimenter à une époque donnée, dans une société donnée, quand bien même nous aurions par ailleurs la possibilité transcendantale et/ou technique de faire ces expériences). Cette interrogation donnait alors lieu, dans bien des cas, à des développements originaux et particulièrement propices pour traiter le sujet avec la précision requise et en soulever les enjeux – dépassant alors le seul exercice académique pour réellement déployer une pensée philosophique. Nous ne pouvons donc qu'encourager, une fois encore, les candidats et candidates à prendre le temps de lire le sujet, de l'analyser dans sa singularité, de bien cerner ce sur quoi il met l'accent et ce que cela peut inviter à interroger. Rabattre le sujet sur une question déjà traitée dans l'année et/ou « trop » bien connue est certes rassurant sur le moment, mais cela constitue un empêchement certain à traiter le sujet pour lui-même, à en mesurer les enjeux propres et à déployer au fil de la copie des aspects que l'on n'aurait pas encore pensés jusqu'ici – ou en tout cas pas sous cette forme ni depuis cette perspective. C'est donc dans le même moment un empêchement à prétendre aux meilleures notes, voire à dépasser la moyenne si le sujet n'est vraiment traité que par la bande, de loin, de la façon dont auraient pu être traités bien d'autres sujets proches mais distincts. Pour reprendre un adage d'un auteur beaucoup mobilisé cette année, osez penser dans les copies, vos lecteurs sauront l'apprécier !

Un manque récurrent de travail conceptuel

Un nombre conséquent de notes moyennes voire faibles peuvent aussi s'expliquer par un manque de travail conceptuel à la fois en amont de l'épreuve et au fil de la copie. Nous le disons souvent dans les rapports de jury (si on n'est pas précis sur le sens des concepts, au mieux le propos restera assez vague, au pire on partira dans des non-sens manifestes), mais cela s'est fait sentir de façon assez notable cette année, et tout particulièrement – ce qui est plus que regrettable – sur la notion au programme. Le concept d'« expérience » a ainsi vraiment été mis à toutes les sauces dans certaines copies, si nous pouvons nous permettre cette expression, étant indifféremment assimilé à la perception, au ressenti, à la connaissance, à l'imagination, à la conscience, etc. Au point que, en toute logique si l'on peut dire, les copies en arrivaient à la conclusion que l'on peut faire l'expérience « de tout » : si ce concept est vague au point de se confondre avec bien d'autres, tout peut finalement y entrer...

Mais il faut aussi insister sur le fait que le travail de précision conceptuelle doit également porter sur les autres concepts mobilisés au sein de l'argumentation. Prenons un exemple trouvé dans de nombreuses copies : plusieurs se sont à juste titre interrogées sur la possibilité de faire une « expérience métaphysique ». Or, si on ne définit pas le concept « métaphysique », si on ne dit pas ce sur quoi pourrait porter une expérience dite métaphysique, si on ne précise pas en quoi elle serait une expérience *métaphysique*, comment juger de la pertinence de cette expression ? Et donc comment répondre à la question qui nous demande de quoi nous pouvons faire l'expérience ? Un manque de repères ontologiques de

base (chose, objet, réel, matière, monde, etc.) a également porté préjudice à de nombreuses argumentations. Nous avons ainsi pu lire dans des copies que, comme nous faisons l'expérience de choses sensibles, nous pouvons faire l'expérience « de la matière » ; que la preuve que nous n'expérimentons que le sensible tient à ce que nous faisons l'expérience « de la vie » ; ou encore que l'exemple d'une « chose du monde » dont nous pouvons faire l'expérience est l'amour. Quand bien même ce ne seraient pour certains exemples que des maladresses de langage, il en résulte des erreurs manifestes dans les réponses apportées au sujet et dans la progression de la copie, floutant la frontière entre manque de travail conceptuel et problème de logique argumentative.

Ainsi, au défaut de précision conceptuelle se sont régulièrement greffées des fautes argumentatives, le candidat ou la candidate tirant des prémisses des conclusions qui ne sauraient en suivre. Par exemple, après avoir exploré le rôle de la conscience dans l'expérience (ce qui peut être intéressant à condition de ne pas les confondre) afin de délimiter les contours de ce dont on peut faire l'expérience, certaines copies en ont inféré, à des degrés de caricature divers, que l'expérience se ramène à la conscience de soi – donc qu'elle n'est finalement *que* l'expérience de soi. On voit ici qu'un amalgame conceptuel entre conscience et conscience de soi se traduit par un problème de logique dans l'argumentation – et par une conclusion fautive de cette même argumentation. Autre exemple, trouvé dans un nombre conséquent de copies : après avoir exploré, de façon plus ou moins satisfaisante, l'idée qu'il y aurait des conditions sans lesquelles on ne saurait faire l'expérience de quelque chose, on s'insurge contre le fait que c'est là un cruel appauvrissement de ce qui se joue dans l'expérience, de ce dont on fait l'expérience. Souvent parce qu'on prend sans examen (c'est-à-dire sans même prendre soin d'interroger cette assimilation) des conditions de possibilité pour des conditions restrictives. Une fois encore, le problème logique tient à un manque de travail conceptuel : ici, sur le concept de condition de possibilité. On ne saurait donc trop recommander aux candidats et candidates, quelles que soient les notions au programme de l'année en cours, de reprendre les repères de base (cause, condition, objet, etc.) sans la maîtrise desquels il est fort difficile de mener à bien une argumentation philosophique valide et pertinente.

Quelques suggestions depuis de grands repères philosophiques

Nous souhaiterions ainsi attirer l'attention des candidats et candidates sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement, en cours d'année de préparation, de chercher des *réponses* chez différents auteurs (ces derniers n'ayant pas traité le sujet qui leur sera donné en dissertation), mais aussi et peut-être surtout de se donner les moyens de pouvoir poser et se poser les bonnes *questions* pendant l'épreuve. Et cela passe, une fois encore, par le repérage des grands axes problématiques de la notion, avec l'aide des cours, et par une bonne maîtrise des distinctions conceptuelles qui permettront tout à la fois d'apporter des réponses précises à la question posée, mais aussi d'identifier les questions sous-jacentes au sujet. En l'occurrence, le sujet « De quoi peut-on faire l'expérience ? » invitait à s'interroger sur les *objets* possibles de l'expérience ; on ne pouvait donc se passer d'un certain travail conceptuel en ontologie et théorie des objets (que les candidats et candidates auraient pu réinvestir depuis leurs cours de tronc commun sur la métaphysique). Ont ainsi manqué dans les copies la différence entre objets réels et objets imaginaires par exemple (puis-je faire l'expérience de ce qui m'apparaît

en rêve ? Et si oui, en quel sens ? Qu'est-ce que cela me dit alors des expériences sensibles effectuées quand je suis éveillé ? Etc.), la différenciation possible entre "objet", "chose", "quelque chose", etc., ou bien encore une réflexion sur ce que signifie la « réalité » (qu'est-ce à dire d'affirmer que je fais l'expérience de la réalité ?). Ces catégories étant nécessaires pour traiter de nombreux sujets (bien au-delà de la seule notion d'expérience), apprendre à les maîtriser sera fort utile aux futurs candidats et candidates.

Ainsi par exemple, pour en revenir au sujet de cette année, se poser la question de savoir si les limites de l'expérience viennent des structures de ma subjectivité ou de la structure intrinsèque des objets pouvait être particulièrement fécond : se demander de quoi je peux faire l'expérience, est-ce discuter de mes possibles en tant qu'être humain ou bien est-ce délimiter dans le monde des catégories d'objets avec lesquels je peux plus ou moins entrer en contact ? Pour les objets de la physique quantique par exemple, sur lesquels certaines copies ont mis l'accent de manière fort intéressante, on peut distinguer ce qui, dans l'objet, le rend difficile à appréhender et ce qui, dans notre subjectivité, nous empêche de le saisir. Il devenait alors possible de penser l'articulation de ces deux types de limites (objectives et subjectives) pour réfléchir à ce dont on peut faire l'expérience et y apporter une réponse plus précise, en soulevant au passage des enjeux épistémologiques et ontologiques.

Dans le même ordre d'idées, il pouvait être particulièrement pertinent de mobiliser de façon précise les catégories ontologiques d'objet, de chose, de quelque chose, etc., pour opérer des distinctions à l'intérieur de ce qui est expérimenté. Dire que je fais l'expérience d'une certaine chose est une chose ; préciser de quoi je fais l'expérience en elle en est une autre (et permet surtout de pousser plus loin la réflexion sur le sujet). Une copie s'est par exemple interrogée sur ce dont on fait l'expérience à l'opéra : ne ferait-on pas plutôt l'expérience d'une ambiance que d'un objet bien délimité dans l'espace et le temps ? Qu'est-ce que cela me dit alors des conditions rendant possible une certaine expérience ? Et de quoi suis-je alors *invité* à faire l'expérience dans un tel cadre ? Une distinction entre les objets imaginaires et les objets réels permettait également d'amener à de bons développements, et de sortir de la seule opposition entre expérience sensible « directe » ou médiatisée par des conditions transcendantes. C'est précisément ce type de distinctions qui a permis à certains candidats et candidates d'approfondir leur compréhension de « ce dont » on fait l'expérience, donc de traiter avec beaucoup plus de précision ce sujet en particulier, de mieux en identifier les contours et enjeux et, *in fine*, de prétendre aux meilleures notes.

Revenir à la base du raisonnement : la logique de l'argumentation et du propos

Travail conceptuel indispensable, donc ; et, de façon à la fois complémentaire et corrélée, mise en place d'un raisonnement logique et d'une argumentation progressive qui se tiennent. Nous l'avons déjà dit mais nous nous permettons d'insister : sans logique de raisonnement, pas de réflexion philosophique (la dissertation ne se résume pas en un art de discourir sur sujet imposé). Une fois encore, et peut-être même plus encore que les années précédentes, nous avons été confrontés dans les copies à des fautes logiques dommageables. Ainsi, on passe par amalgame d'une réflexion sur les conditions de l'expérience à l'expérience de ces conditions ; l'interrogation sur les limites de l'expérience devient subrepticement une expérience de ces limites ; ou encore, la part active de l'intelligence dans l'expérience amène

à conclure qu'on ne fait que l'expérience de nous-même comme être intelligent. Nous pourrions multiplier – malheureusement – les exemples de ces fautes logiques dans le raisonnement qui aboutissent à des conclusions, au mieux non justifiées, au pire absurdes. Ainsi, ce n'est pas parce que l'expérience est trompeuse que je fais « l'expérience de l'erreur » ; si l'expérience présuppose un sujet de l'expérience, cela ne signifie pas que c'est de moi que je fais l'expérience ; on ne peut tirer de l'idée que l'expérience est médiatisée par les catégories de l'entendement que ce sont ces catégories qui sont les objets de mon expérience, etc. S'attacher à la rigueur logique d'un raisonnement est tout aussi indispensable que d'opérer un travail conceptuel serré ou encore de mobiliser des références. Et c'est aussi une compétence qui s'acquiert par l'exercice répété.

Ce manque de logique, de cohérence, d'articulation du raisonnement se retrouve aussi dans la construction d'ensemble des copies. Les introductions ressemblent de plus en plus soit à une liste de questions juxtaposées (parfois jusqu'à 7 ou 8 !), dont certaines seront totalement laissées de côté une fois le moment de l'introduction passé ; soit à l'énoncé de 3 paradoxes liés à la question de l'expérience, parfois d'ailleurs sans grand lien avec la question précise qui est ici proposée, repris sous la forme de 3 questions (ce qui doit tenir lieu de problématique), puis sous la forme de 3 affirmations (ce qui semble correspondre au plan), sans que l'on voit se dessiner une structure d'ensemble, une colonne vertébrale du développement à venir. On oublie alors qu'une copie de philosophie est une copie qui s'interroge et qui creuse l'interrogation de manière dynamique, ce qui se retrouve inévitablement dans les plans, dont les défauts sont certes récurrents, mais aussi et surtout induits par ces manques de travail conceptuel, logique et argumentatif :

- Des copies qui se contredisent ouvertement d'une partie à l'autre, affirmant par exemple dans une première partie que nous pouvons faire l'expérience de tout, avant d'affirmer de façon tout aussi péremptoire par la suite que nous ne pouvons faire l'expérience de rien. Cette tendance à la contradiction interne pourrait être le plus souvent évitée en ayant davantage le sens de la nuance. En effet, une copie qui réduit en première partie l'expérience à sa dimension intellectualisée, voire à l'expérimentation scientifique, ne peut par la suite que revenir sur son propos pour affirmer que l'expérience ne se réduit en fait pas à cela ; ou bien encore une copie qui affirme que « tout » peut être objet d'expérience ne peut, dans un second temps, que revenir sur ses pas en posant que, finalement, certaines choses ne peuvent pas être expérimentées ;
- Des copies qui passent complètement à autre chose d'une partie à l'autre – ce qui, une fois encore, est favorisé par le fait de poser en introduction 3 questions indépendantes les unes des autres en guise de problématique. Ainsi, aborder en première partie les expériences des choses sensibles à notre portée, puis en deuxième partie l'expérience des Idées, et enfin en troisième partie l'expérience de notre environnement, le tout sans transition aucune, ne consiste pas en la mise en place d'une réflexion progressive, dans laquelle chacune des parties vient affiner, compléter, au besoin rectifier en partie ce à quoi nous étions arrivés dans la précédente. Aborder ponctuellement des éléments intéressants ne suffit pas à construire une argumentation suivie tout au long de la dissertation ;
- Ces manques de logique d'ensemble tiennent parfois aussi à des parties mal conçues, réduites à des étiquettes générales n'assurant pas une cohérence interne. Ainsi, on

n'y explore pas une piste problématique, qui se précise et se corrige progressivement, mais on y range des éléments de pensée disparates à partir d'une ressemblance vague, ressaisie dans une formule abstraite. Par exemple, certaines copies ont consacré une partie aux limites de ce dont on peut faire l'expérience, où se trouvent alors juxtaposés – comme si dans tous ces cas la limite avait le même statut – les problèmes que posent le statut des choses en soi chez Kant, le rapport à sa propre mort, l'expérimentation sur les corps humains ou encore les événements historiques passés. Tout étant mis sur le même plan en vue de dire qu' « on ne peut pas faire l'expérience de tout » (tout ça pour ça, pourrions-nous dire...) au lieu d'être présenté comme des occasions d'explorer ce qu'on entend précisément par les « limites de ce dont on peut faire l'expérience », leur statut, leurs causes.

- Ou bien encore, autre exemple, consacrer une partie à l'idée que ce dont on fait l'expérience est singularisé par des relations de dépendance, dont on fait alors la liste dans des paragraphes distincts (quand cela ne se succède pas au sein d'un même paragraphe d'ailleurs) : dépendance à l'égard des circonstances (un événement historique ne se répète pas parce qu'il dépend de circonstances toujours variables), dépendance à l'égard des sens (une expérience perceptive est toujours subjective parce qu'elle dépend des sens), dépendance à l'égard de conditions théoriques (une expérimentation scientifique dépend des hypothèses que l'on veut tester). Une fois encore, juxtaposition sans distinction de statut ni d'enjeu, et surtout sans rien en tirer comme réponse argumentée au sujet, au lieu d'en faire l'occasion d'interroger les relations qu'engage l'expérience, en quel sens ou selon quelles modalités on peut dire qu'on en fait aussi ou prioritairement l'expérience, ou qu'on peut en venir à en faire l'expérience (par exemple, lorsque je me détrompe d'une illusion d'optique, puis-je dire que je fais alors l'expérience de la dépendance de ce que je vois à l'égard du sens de la vue ?). Ce qui évitera au passage d'enchaîner, sans plus de réflexion, sur une partie qui nous dira, avec autant d'amalgame, qu'en fait, on fait (toujours ?) l'expérience de notre perception sensible, d'hypothèses scientifiques, etc.

Une conception des sciences et de la rationalité qui interroge

Nous souhaitons par ailleurs mettre l'accent sur une tendance qui semble s'accroître ces dernières années : un scepticisme effréné à l'égard de tout ce qui ressemble de près ou de (parfois très) loin au savoir scientifique et rationnel. Il nous semble ainsi très important de rappeler aux futurs candidats et candidates que l'objectif d'une copie de philosophie n'est pas de critiquer unilatéralement la science, la rationalité et l'intelligence, au profit d'une glorification d'un rapport non intellectualisé au monde : il s'agit plus modestement de donner à chaque forme d'appréhension du monde sa légitimité et sa place. Ainsi par exemple, pour revenir au sujet de l'année, il n'était pas forcément convaincant d'opposer sans nuance l'expérimentation scientifique (nécessairement froide, désincarnée et réductrice) et les expériences vécues (nécessairement justes, vraies et chaleureuses) pour délégitimer de façon unilatérale la première, comme l'ont fait nombre de copies. D'autres copies ont pu y voir, avec plus de justesse, deux dimensions de l'expérience, qui ont des objets différents et des conditions distinctes.

Pour s'attarder un instant sur la question des sciences, le manque de connaissances et les conceptions erronées des théories et méthodes scientifiques ont particulièrement alerté le jury cette année. Nous avons ainsi pu trouver dans un nombre conséquent, voire inquiétant, de copies :

- Les travaux de Darwin sur l'évolution des espèces et la sélection naturelle, le fait de couper une tomate en deux pour regarder ce qu'il y a à l'intérieur ou encore le lever du soleil le lendemain matin comme exemples d'expérimentations ;
- La remarque selon laquelle l'expérimentation de Newton a consisté à recevoir une pomme sur la tête – à noter qu'inversement, une copie a confronté de façon intéressante en introduction la légende de la pomme à un résumé assez juste de la manière dont Newton en est venu à la théorie de la gravitation (et son rapport à une expérimentation possible) pour y voir la confrontation de deux acceptions de l'expérience, où se pose – peut-être – différemment le problème de son objet ;
- L'affirmation que dans le cadre d'une expérimentation, je mets en place un protocole, et donc que c'est le protocole dont je fais l'expérience ;
- L'idée que l'expérimentation scientifique manque l'expérience vécue car si le thermomètre mesure la température de l'eau, c'est le thermomètre qui « fait l'expérience » de la chaleur à ma place ;
- La conclusion que, si l'expérimentation scientifique est en rupture avec l'expérience commune, cela signifie qu'elle est en rupture avec le monde sensible ;
- L'assimilation des changements de paradigmes en sciences (ces changements de paradigmes étant eux-mêmes considérés semble-t-il comme le « mode normal » de la recherche scientifique) au fait que l'on ne peut rien connaître (les théories scientifiques changent au cours de l'histoire, le fait que la Terre tourne autour du soleil n'a pas toujours été vrai et ne le sera plus à l'avenir, de même d'ailleurs que la gravitation...).

De manière générale, les candidats et candidates semblent peiner à distinguer conceptuellement la théorie scientifique (qui effectivement a une histoire, appartient à une culture) de l'objet de cette théorie (la gravitation, la Terre qui tourne autour du soleil, etc.). Il ne s'agit toutefois pas non plus d'inverser le défaut pour croire en faire une qualité, les connaissances scientifiques ne suffisant pas par elles-mêmes à produire une réflexion philosophique (et encore moins à traiter le sujet). Ainsi, un nombre substantiel de copies développent des exemples d'expérimentations scientifiques sur deux pages ou plus (le plus souvent tirés de Claude Bernard ou de Gaston Bachelard), mais pour ne rien en tirer de productif pour le sujet – sinon que l'expérience est importante en science, ou qu'elle est au service de la mise à l'épreuve d'hypothèses. Et donc ? De quoi y fait-on l'expérience ? Qu'est-ce qui y est spécifique au regard d'autres formes d'expérience ? Il y a alors une disproportion manifeste (se retrouvant souvent dans la mobilisation des références) entre ce qui est mobilisé et ce qu'on en fait. Si la matière étrangère est bonne pour la philosophie (il est toujours souhaitable de connaître ce que l'on cherche à penser), elle n'est pas *d'elle-même* philosophique pour être mobilisée dans le cadre d'une dissertation.

Enfin, mais de façon pour partie liée à cette conception de la science et de la rationalité, il convient de ne pas confondre argumentation conceptuelle et problématique (ce qui est requis dans le cadre d'un discours philosophique) et exhortation moralisante (avec la multiplication d'impératifs moraux en guise d'argument) que nous avons trouvées dans bien trop de copies,

et qui sont d'ailleurs toujours plus ou moins du même ordre, à savoir : « il faut retrouver le sens de l'expérience première » contre (en cascade) la science, la technique, l'utilitarisme, etc. Ces postures, outre qu'elles sont scandées sans aucune nuance ni justification, entravent et limitent fortement le raisonnement mis en place et la qualité de la réflexion produite. Nous invitons dès lors les futurs candidats et candidates à veiller tout particulièrement à s'en prémunir et à s'efforcer de remettre de la pensée dans leurs dissertations. Inversement, nous avons pu lire dans certaines copies la richesse des fruits apportés par une réflexion sur la *juste* place de la science et de la philosophie, l'intérêt par exemple qu'il peut y avoir à tirer des enseignements de découvertes scientifiques face à certaines élucubrations discursives peu rigoureuses – ou bien réciproquement des développements sur des expérimentations scientifiques qui ont pu être inspirées par des réflexions et questionnements philosophiques.

La mobilisation des références : entre contresens et mention allusive

Il nous faut en outre revenir une fois encore sur le statut et la mobilisation des références, point qui reste encore insatisfaisant dans un très grand nombre de copies. Pour rappel aux candidats et candidates, les références ne sont pas dans le cadre d'une dissertation philosophique l'objet premier de la réflexion, mais des *adjuvants* de la réflexion, cette dernière restant à construire une fois la référence à disposition. C'est fort dommage que ce ne soit pas plus le cas car cela se révèle particulièrement néfaste pour des copies qui témoignent tout de même d'un vrai travail par ailleurs : manque de temps pour travailler les enchaînements, les problèmes de conceptualisation, risque de hors sujet ponctuel par contamination de la problématique de la copie par celle de la référence, etc. Un très grand nombre de copies calent autour de la moyenne manifestement à cause de cela.

Trop de copies ne construisent leur plan que sur l'identification de sous-parties, voire de parties, à une référence ou quelques références. En conséquence, soit on est trop bref sur chacune, la référence n'étant que décorative (quand sa mobilisation n'est pas incohérente avec le cadre conceptuel de la partie en question) ; soit l'exposé de la référence est beaucoup trop long, enveloppant des questions sans lien avec le sujet, et ensuite le candidat se précipite dans l'usage qu'il en fait (parce qu'il y a déjà passé beaucoup de temps) et n'en tire pas profit, faisant des amalgames et laissant soupçonner qu'il ne comprend pas vraiment ce dont il parle. On s'empêche alors de revenir à une référence à un stade ultérieur de l'argumentation, même lorsque c'est pertinent, et on se prive de réfléchir à ce qu'on veut vraiment dire à un stade crucial de l'argumentation.

Par ailleurs, on ne saurait trop conseiller aux candidates et candidats de se garder de mobiliser des références pour jouer les idiots de service. Soit pour leur faire dire des platitudes : pour Claude Bernard on apprend de ses expériences, pour Platon l'expérience dépend des sens, pour Heidegger on ne fait pas l'expérience de sa propre mort, pour Karl Popper le scientifique fait des hypothèses, pour Descartes on n'est pas sûr de tout, etc. Soit pour leur faire dire des absurdités : pour Bergson il ne faut pas se soucier de ce qui est utile, pour Husserl la science ne change rien à la vie, pour Merleau-Ponty il ne faut pas chercher à comprendre ce qu'on vit, etc. On use de références parce qu'elles nous donnent à penser, pas pour se fabriquer un adversaire imaginaire qui, lui, n'aurait rien compris à la question.

Enfin, il convient de s'assurer d'avoir compris un minimum ce que dit un auteur avant de le mobiliser (mieux vaut moins de références, mais bien maîtrisées et donc mieux mobilisées) :

- Husserl ne condamne pas les sciences au nom de l'expérience commune ;
- L'expérience de l'éternité ne résulte pas de raisonnements mathématiques selon Spinoza ;
- Le passage sur le morceau de cire ne fait pas de Descartes un pur et simple sceptique (d'autres copies se sont par contre intéressées aux fameux « chapeaux et manteaux » en se demandant de façon pertinente ce qui se passe quand je fais l'expérience perceptive de passants qui marchent et ce que cela dit d'une expérience perceptive) ;
- L'expérience chez Locke ne se réduit pas à l'expérience sensible, il y a une expérience de réflexion. Ce qui pouvait d'ailleurs être intéressant pour diversifier le questionnement sur ce dont on peut faire l'expérience : que signifie faire l'expérience de l'usage de ses facultés ? Quel est le référent de l'expérience, ici ?
- Il n'est pas « illégitime » selon Hume d'inférer des régularités parce que ces régularités ne sont pas des nécessités réelles – il n'a donc pas non plus rendu impossible toute science (idée que l'on trouve y compris dans des copies qui rappellent que tout cela s'inscrit dans un *Traité de la nature humaine* qui entend établir une science) ;
- Kant n'est pas un relativiste : ce n'est pas parce qu'il y a des formes a priori de la sensibilité et de l'entendement, que l'expérience est « trompeuse », « subjective », « non objective ».

Inversement, l'approfondissement de la réflexion depuis le texte de Descartes sur le morceau de cire dans la *Deuxième Méditation* aura pu amener certains candidats à des développements intéressants sur l'expérience : la réévaluation de l'expérience du sensible dans la *Sixième Méditation* permet ainsi de distinguer entre ce qui est porteur de connaissance dans l'expérience et ce qui est utile au sujet de l'expérience (les sens indiquant adéquatement ce qui est utile ou nuisible, selon Descartes). Ce type d'approfondissement a été particulièrement apprécié dans les copies, comme également lorsque la *Critique de la faculté de juger* permettait de dépasser la question des conditions de possibilité de la connaissance chez Kant au profit d'expériences-limites ou d'expériences vécues qui entrent difficilement dans les cadres de l'entendement (l'expérience du sublime). Certains candidats se sont ainsi demandé si, contre Kant, l'expérience du sublime ne serait pas une forme d'expérience métaphysique qui nous donne accès à un vécu de l'infini. Une copie en particulier s'est par exemple demandé en quel sens on peut parler d'expérience de la liberté dans le sublime dynamique. Elle s'est souvenue des raisons pour lesquelles l'idée d'une expérience de la liberté, du point de vue de la première critique, est problématique : la liberté n'est pas un *objet* d'expérience possible. Elle est alors revenue au sublime – qui est d'abord un sentiment – pour ajouter que ce sentiment y *signifie* alors une destination supra-sensible, et la liberté. Et elle y a trouvé l'occasion d'une belle question : « ce dont on fait l'expérience » peut-il ne relever que de l'objet ? Dans quelle mesure la signification d'une expérience fait partie de ce dont je fais l'expérience ? Ce qui est bien plus intéressant que de reprocher à Kant de réduire l'expérience à l'expérience de connaissance, ou de demander à Bergson de lui faire la leçon...

Du bon usage des exemples : la place de la réflexion en amont et à l'occasion du sujet

En ce qui concerne le recours à des exemples concrets (toujours appréciés en ce qu'ils viennent expliciter le propos, permettent d'en cerner les contours et les limites, et sont ainsi des occasions de pousser plus loin encore la réflexion), nous insistons de nouveau sur l'intérêt qu'il y a pour la candidate ou le candidat à travailler des exemples problématisés en cours d'année, en lien avec de grands axes de réflexion propres aux notions au programme. Non pas pour les réciter tels quels, et ce quel que soit le sujet ; mais pour avoir du matériel de réflexion à disposition le jour du concours. Cela épargnera ainsi aux correcteurs les pages entières sur la feuille et le crayon (voire la bouteille d'eau, très présente aussi dans les copies, et ce même si on décrit avec une certaine éloquence qu'elle a failli tomber...) sur la table d'une épreuve de concours. Quand il ne s'agit pas d'écrire comme amorce d'introduction « je fais l'expérience de passer le concours de l'ENS », ou encore « le correcteur ne peut pas comprendre quelle expérience c'est que de passer le concours de l'ENS », ce qui donne une idée du manque d'inspiration des candidats et candidates au moment de trouver des exemples sur lesquels appuyer leur réflexion.

D'autres amorces ont été plus heureuses : Marivaux avec les jeux amoureux depuis des représentations sociales incorporées ; les romans d'apprentissage ; *L'éducation sentimentale* de Flaubert avec faire ou non l'expérience de 1848 ; les romans de voyage (Jacques Kérouac) ; etc. Mais encore faut-il en faire quelque chose ! Rien de plus frustrant pour le lecteur de ne trouver aucun lien entre une belle amorce et les définitions vagues et passe-partout qui lui font suite. Par contraste, ce qu'on peut appeler « expérience de la mort » a fait l'objet de questionnements intéressants au début de plusieurs copies. Ainsi, on ne fait pas l'expérience de sa propre mort comme on fait l'expérience de quelque chose ; néanmoins il peut faire sens de dire qu'on a fait l'expérience de la mort lorsqu'on l'a frôlée, lorsqu'on s'est cru irréversiblement mourant, lorsqu'on a l'expérience du deuil, lorsqu'on a fait l'expérience de la guerre ou de la déportation, etc. A partir de cette amorce, certains ont su problématiser les ambiguïtés ou les équivoques de ce dont on fait l'expérience : si l'expérience de la mort au sens large a quelque chose à voir avec la signification de la mort, en quoi parler d'expérience n'est pas seulement une manière abusive de parler de compréhension ?

Ces exemples peuvent venir de références philosophiques – à condition toutefois d'en faire une présentation un peu plus étayée que « la chauve-souris de Nagel » et de les mobiliser comme *occasions* de problématisation et de traitement du sujet. Ainsi par exemple, dans une copie, de l'épisode où Emile fait l'expérience de l'injustice. L'épisode est plutôt bien décrit : Emile s'insurge contre un paysan qui défait sans vergogne le travail qu'il vient de faire, quand on lui fait remarquer qu'il en a fait autant un peu plus tôt. Il s'efforce alors de comprendre ce qu'il a ressenti et ce que cela implique – d'où le fait que ce retour réflexif prolonge l'expérience : il a éprouvé – sans le comprendre tout de suite – le besoin de respecter le travail d'autrui pour respecter autrui, ce qui l'a amené à élargir le référent de l'expérience (en interprétant sa réaction, il découvre ce qui s'y jouait). S'ensuit l'analyse de cet exemple et son inscription dans la réflexion : l'expérience n'est pas seulement une découverte, mais peut être un processus où s'enchaînent des découvertes. Dès lors, le référent de l'expérience est problématique : est-ce qu'il se donne d'emblée ? Se limite à ce qu'on peut vraiment connaître ? Mais dans ce cas, est-ce que cela suppose qu'un tel savoir de ce dont je fais l'expérience est supposé envelopper tout ce qui me fait comprendre ce que je vis, pour que l'on puisse dire qu'on en fait vraiment

l'expérience ? Assurément non, mais alors, qu'est-ce qui circonscrit l'objet spécifique d'une expérience spécifique, où passe la limite entre ce dont je fais l'expérience et tout ce qu'elle m'évoque, tout ce que je peux en connaître ?

Un exemple peut aussi tout à fait être de son cru et partir d'une expérience commune, comme manger un carré de chocolat... Une copie a ainsi pris le temps de décrire, assez adroitement, ce qu'on éprouve à son premier carré de chocolat, et ce que peut devenir l'expérience de manger du chocolat lorsque l'expérience se répète et qu'on cultive un goût pour le chocolat. Dans la dégustation se jouent alors beaucoup de choses : des comparaisons avec des expériences antérieures, des évocations libres d'autres formes de sensation, etc. Tout cela s'enveloppe dans l'expérience du moment et y participe. La copie se réfère alors à Hume : les associations d'idées, les impressions plus vives que les idées (ce qui ne veut pas dire que ce dont je fais l'expérience est plus clair ou plus vrai sans idée, du fait de cette vivacité plus grande). Du nouveau résulte de ces liens entre l'impression présente et les restes d'impressions passées : la répétition module la sensation des effets du chocolat et le référent n'est plus le même. De là deux choses : 1) on ne peut pas opposer découverte et répétition, puisque la répétition d'une expérience peut être un processus de découverte ; 2) découvrir les effets de quelque chose ne se réduit pas à en sentir de manière immédiate les effets.

Exemple de parcours philosophique d'une copie dans l'ensemble réussie

Nous aimerions enfin, comme l'année passée, retracer le parcours argumentatif d'une copie réussie. Une fois encore, nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas d'un « corrigé », des « attendus du jury », ni de « ce qu'il fallait faire » pour réussir cette épreuve. Il ne s'agit pas non plus d'une « copie parfaite » mais d'un exemple (parmi d'autres) de parcours problématisé, permettant de cerner progressivement les enjeux du sujet et proposant une réponse argumentée, réflexive et précise à la question posée.

Il s'est ainsi dégagé de l'introduction de cette copie un problème qui va s'avérer efficace. A des degrés divers, on peut considérer qu'il n'y a pas d'expérience sans un sujet qui la « fasse » : que ce soit en en prenant conscience, en lui donnant un sens qui n'a rien d'immédiat ou de nécessaire, en la poursuivant, voire en la provoquant (par exemple, en vue de vérifier une hypothèse). Sans sur-interpréter ce « faire » – ce qu'ont fait inversement bon nombre de candidats et candidates, occultant au passage le sens courant de l'expression « faire l'expérience de » –, la copie en venait ainsi à se demander si ce dont on fait l'expérience est bien quelque chose de donné, de rencontré. Ou du moins si l'évidence ordinaire de savoir ce dont on fait l'expérience – même si on ne sait pas tout de ce dont on fait l'expérience – est bien justifié.

De là une première partie assez classique. A priori, il n'y a pas de problème : on fait l'expérience de ce qu'on rencontre dans l'expérience sensible. Mais on ne dira jamais que l'on ne fait l'expérience que des qualités sensibles : on en parle comme de propriétés, de caractéristiques de ce dont on fait l'expérience. Parce qu'on les rencontre comme des propriétés de choses ou d'objets, et non isolées. La copie s'appuie à ce stade sur la *Critique de la raison pure*, en distinguant bien les conditions d'apparition (ce qui relève de la sensibilité) et les conditions de signification (ce qui relève de l'entendement). En se saisissant du concept

de signification – non présent dans le sujet, mais fort utile dans sa perspective –, la copie se donne un fil qui va s'avérer efficace tout du long. Cela veut dire dans un premier temps que ce dont on peut faire l'expérience se charge d'une part au moins de la signification qu'on lui donne ; c'est ce qui permet de parler d'expérience morale, par exemple. Ainsi, dans le sentiment de respect, je peux dire que je fais l'expérience de la loi morale en moi : ce sentiment ne se réduit pas à la compréhension de ce que signifie cette loi et en même temps je n'éprouverais pas ce sentiment si je n'avais pas la loi morale en moi – j'en fais bien l'expérience à travers ce sentiment, alors même qu'elle n'est pas la propriété d'un sentiment.

Se pose alors en transition la question de la réflexivité impliquée dans l'identification de ce dont on fait l'expérience. Entre l'expérience d'un objet et l'expérience de la loi morale, se jouent deux manières différentes d'articuler un contenu sensible à sa signification ; la copie va donc s'interroger sur cette articulation. Cette articulation peut être inadéquate, par exemple lorsqu'autrui est visé comme un objet (Sartre) ; on sait qu'alors on le manque. Il y a donc un rapport entre la manière dont on fait l'expérience et le statut qu'on assigne à ce dont on fait l'expérience (ce qui vaut aussi pour le rapport à soi, comme le montre l'exemple du garçon de café). Le problème, c'est qu'en travaillant le rapport entre sensible et signification, on découvre que le sensible est toujours déjà chargé de signification. La copie mobilise à ce stade l'exemple du rouge, tiré de Merleau-Ponty : en deçà de la foi perceptive, il y a une expérience originaire toujours déjà chargée de sens, qui est en-deçà de la distinction entre le sujet et l'objet. La copie en fait alors un problème (et non une injonction moralisante...) : il ne s'agit pas d'en inférer une expérience qui soit expérience de rien, mais de faire la part des significations qui sont constitutives de ce dont je fais l'expérience, et de celles qui ne le sont pas, qui sont surajoutées, plus contingentes. Identifier ou caractériser ce dont on fait l'expérience peut impliquer cette réflexivité, et c'est bien ce qu'on fait lorsqu'on distingue le statut de la loi morale et l'objectivité des propriétés d'un objet matériel (retour intéressant sur ce qui a été abordé en première partie). Si la moralité n'est pas l'objet d'une science physique, elle n'en est pas pour autant subjectivité arbitraire projetée sur ce dont on fait l'expérience.

Nous en arrivons alors à l'articulation avec la troisième partie : la réflexivité comme processus continu et actif d'expérience (attention aux conditions sémantiques de l'expérience, et à ce que je deviens par ce processus d'expérience). La copie convoque alors des données ethnologiques issues de Mauss, Lévi-Strauss et Descola, tournant autour des conditions socio-culturelles de l'expérience (par exemple, de quoi fait-on l'expérience lorsqu'on fait l'expérience du temps ?). Mais elle n'en reste pas là et se demande comment on passe d'une expérience conditionnée à l'expérience de ces conditions – par exemple, en faisant l'épreuve de la variation de ces conditions, ou en développant des méthodes pour les objectiver. La copie aurait pu s'arrêter un peu à ce stade pour thématiser une différence possible entre *comprendre* des conditions socio-culturelles et *faire l'expérience* de ces conditions, mais elle choisit une autre piste : réfléchir les conditions sémantiques de sa propre expérience revêt une dimension pratique et éthique. Elle convoque ici la notion foucauldienne de souci de soi : dans cette modalité de l'expérience de soi, ce qui est en jeu, c'est de réfléchir le sens que l'on donne à ses pratiques, donc aux interactions avec autrui. Elle se réfère alors à l'usage des plaisirs, en approfondissant la question de savoir de quoi je fais l'expérience dans l'expérience des plaisirs. Ce dont je fais l'expérience pratique est suspendu à la manière dont j'y réfléchis et implique la signification de ce que je vise. Dès lors, se demander de quoi l'on peut faire

l'expérience peut prendre le statut d'un problème éthique qui anime la pratique (enjeu révélé par le traitement du sujet).

Pour conclure

Comme chaque année, le jury a eu plaisir à lire de belles copies, déployant un réel effort de penser et donnant envie d'entamer la discussion avec les candidats et candidates lors des oraux, voire de leur scolarité à venir. Mais comme chaque année aussi, le jury a également été déçu de voir trop de candidats et candidates se retrancher derrière une myriade d'auteurs, juxtaposer des idées pouvant être intéressantes en elles-mêmes mais présentées allusivement et sans lien entre elles, quand ce n'était pas saborder leur prestation par des imprécisions conceptuelles, des affirmations à l'emporte-pièce ou des raisonnements désinvoltes. Nous souhaitons ainsi conclure ce rapport en rappelant que ce n'est pas quelque chose qui est inaccessible à un ou une élève de khâgne qui leur est demandé, mais la prise au sérieux du sujet dans sa singularité, l'identification des problèmes sous-jacents et des enjeux que ces derniers soulèvent, et la mise en place d'une argumentation sérieuse et articulée, proposant une réponse progressive et étayée à la question posée. L'exercice est certes difficile et il demande de la pratique, mais il mérite d'être entrepris, pour se donner des chances à ce concours comme pour la suite de sa formation philosophique !

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte philosophique

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 34

Membres du jury : Sophie GUÉRARD DE LATOUR, Julie HENRY

Rappelons pour commencer, à toutes fins utiles, le déroulé de l'épreuve : le candidat ou la candidate tire une seule enveloppe, qui comprend deux sujets au choix, les deux sujets étant extraits de la même œuvre. Les passages proposés à l'explication pour la session 2024 étaient extraits de *La Pensée et le mouvant* de Bergson, jusqu'à « Introduction à la métaphysique » incluse (éd. de Pierre Montebello et Sébastien Miravète, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2014), déjà au programme l'année précédente, et de la *Lettre sur la tolérance et autres textes* de John Locke (trad. J. Le Clerc et J.-F. Spitz, Flammarion, coll. « GF », 2007).

Lors de leur passage devant le jury, les candidats et candidates disposent de 20 minutes de présentation, avant un entretien de 10 minutes, l'ensemble de l'oral n'excédant pas 30 minutes. Il convient ainsi d'ajuster sa présentation de manière à ce que, tout à la fois, une explication initiale puisse être suffisamment développée pour rendre le cœur du texte et donner matière à discussion avec le jury, et un temps de même suffisant soit laissé à l'entretien avec le jury pour revenir sur un élément ou en développer un autre. La longueur des textes proposés à l'explication peut varier légèrement selon leur densité conceptuelle et/ou le développement par l'auteur d'un exemple ou d'une mise en situation, mais aussi pour respecter la cohérence d'une argumentation en évitant d'en rompre le cours. Il est ainsi important que les candidats et candidates puissent l'estimer en début de préparation en vue d'équilibrer en fonction leur explication et d'estimer dans quelle mesure ils ou elles peuvent entrer dans le détail d'une explication, ou encore dans quelle mesure il peut être opportun ou non d'aller chercher des références externes à l'ouvrage. Pour prendre deux exemples rencontrés lors de cette session, il n'est guère souhaitable d'en être encore à l'explication du premier mouvement du texte au bout de 15 minutes de présentation orale, pas plus qu'il n'est opportun de faire allusion à une quinzaine de références externes dans le début de la présentation orale avant de sacrifier des passages entiers du texte proposé à l'explication faute de temps dans la suite. Estimer ce qu'il est possible d'aborder dans le temps de l'épreuve fait entièrement partie de cette épreuve, et peut-être pourrions-nous conseiller aux candidats et candidates de plus s'exercer à cette contrainte temporelle en cours d'année.

En ce qui concerne la dimension formelle de la présentation orale, le jury peut très bien comprendre que les candidats et candidates soient stressés, tout particulièrement lors de leur entrée dans la salle de passage et au début de leur temps de parole ; ces derniers peuvent ainsi compter sur la bienveillance du jury pour leur laisser le temps de s'installer, de boire un peu d'eau ou de poser leur respiration quand leur voix défaille, ou encore de se reprendre quand ils se sont perdus dans leur propos. Nous pouvons d'ailleurs conseiller aux candidates

et candidats de prendre ces quelques instants au besoin pour soigner le début de leur présentation. En effet, cette dernière est particulièrement importante pour donner le cadre et le ton de la suite, qu'il s'agisse de la contextualisation du propos, d'en rendre la question principale et l'argument qui structureront l'explication, ou encore de lire le texte de façon suffisamment claire et scandée. Il convient ainsi d'avoir à l'esprit que le jury ne sait pas à l'avance quel texte a été tiré au sort puis choisi par le candidat ou la candidate ; la lecture initiale est donc aussi pour lui l'occasion de se le remémorer avant la prestation orale – ajoutons à ce sujet qu'il vaut mieux donner des repères au jury depuis la version imprimée (en bas de page, à la fin du premier paragraphe de telle page, etc.) que depuis les numéros de lignes du texte proposé à l'explication, les lignes n'étant pas ainsi numérotées dans l'ouvrage que le jury a sous les yeux. Une différence se sentira ainsi entre une lecture lors de laquelle le candidat ou la candidate bute sur les mots, commet plusieurs lapsus ou encore lit le texte de façon monocorde et sans scansion, et une lecture qui relève dans le ton ou dans des pauses savamment choisies les points saillants, l'articulation des différents moments ou les concepts centraux. Tout le monde n'a pas la même aisance dans la lecture à voix haute, mais on peut s'y exercer dans sa dimension philosophique en cours d'année, d'autant que cela donne ensuite des repères aux candidates et candidats eux-mêmes pendant leur explication.

Cette différence de scansion du propos se retrouve également par la suite dans le cœur de l'explication. Les candidats et candidates se trouvent en effet entre deux écueils, tous deux rencontrés ponctuellement lors de cette session : une explication en flux continu, souvent assez générale, qui rend l'idée du texte mais sans s'appuyer sur le détail de sa structure, de son mouvement, de son argumentation singulière d'une part ; ou une suite d'arrêts sur image, qui propose des points de détail parfois justes mais séparés les uns des autres comme du mouvement d'ensemble et qui rendent l'explication particulièrement hachée. Une fois encore, l'équilibre d'une bonne explication tient dans un va-et-vient constant et articulé entre la lettre du texte (tel concept, tel tour de phrase, le choix de telle image, telle expression ou remarque du sens commun, etc.) et l'argument du texte considéré comme un tout, lui-même inscrit dans un certain moment de l'œuvre et du déploiement de la pensée de l'auteur. Certaines explications de texte ont ainsi inversement impressionné le jury dans leur capacité à rendre le sens bien compris du texte depuis l'articulation de points de détail remarquablement saisis. L'auditeur est ainsi conduit du début à la fin de l'explication du texte, rendu comme un tout et auquel le questionnement philosophique aura donné du relief et de la matière pour entamer la discussion avec le jury lors de l'entretien. C'est aussi d'ailleurs ce qui fait ensuite la différence entre des entretiens lors desquels le jury lui-même peut suivre un fil approfondissant progressivement le questionnement philosophique avec le candidat ou la candidate, et d'autres où il est réduit à reprendre point après point les principales imprécisions de l'explication, ou à tenter de rendre une certaine logique à l'ensemble.

Pour finir sur ces remarques générales de méthode, nous souhaiterions dire un mot de la mobilisation de remarques littéraires dans les explications de texte : figures de style, tournures de phrase, connecteurs logiques, connotations terminologiques, modélisateurs, etc. Celles-ci sont tout à fait bienvenues quand elles permettent de mettre l'accent sur les modalités d'écriture d'un auteur en vue de rendre compte d'un sens, de nuances ou d'une adresse philosophiques, ce qui peut rendre de façon particulièrement pertinente la singularité d'un texte ou d'une écriture philosophique. Elles ne doivent pas cependant être mobilisées pour elles-mêmes, masquant le manque de teneur philosophique de l'explication proposée.

Parmi les principaux défauts repérés par le jury dans l'explication des textes de John Locke, une première série est à mettre au compte du manque de connaissances des candidats et candidates. Au niveau historique, même si le jury n'attendait pas une expertise poussée sur le contexte politique et religieux de l'Angleterre du XVII^{ème}, il a tout de même été surpris d'entendre un candidat affirmer que Locke était « anglican » ou que l'Anglicanisme était une « Église réformée ». Sur le plan philosophique, le jury rappelle que Locke n'était pas « sceptique », puisqu'il ne doutait ni de l'existence de Dieu, ni de la possibilité d'atteindre des vérités en science. Le jury a surtout été étonné de constater que certains candidats ne savaient rien du latitudinarisme de Locke ou que d'autres avaient beaucoup de difficultés à en restituer clairement la signification, ce qui constituait un handicap certain pour comprendre son positionnement dans un nombre conséquent de textes. Il ne s'agit pas en effet, comme certains l'ont dit, d'une position politique mais bien d'une thèse théologique qui consiste à affirmer d'une part que le salut dépend uniquement de la croyance au Christ, d'un cœur pur et d'une vie conforme à la vertu et d'autre part que les cérémonies du culte extérieur sont des choses indifférentes en elles-mêmes, la diversité des rites n'offensant pas Dieu (ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'une telle option théologique ne soit pas sans conséquence sur le plan politique). D'autres paraissaient ignorer l'évolution de Locke à ce sujet : alors que, dans ses premiers écrits sur la tolérance, Locke invoquait l'argument latitudinariste, il y renonce dans l'*Essai* et dans la *Lettre* pour s'en tenir à des arguments strictement politiques qui font valoir l'impératif de conservation de la paix civile, sans prendre parti sur le plan théologique. C'est la connaissance de cette évolution qui permettait par exemple de saisir la signification de la concession « en supposant que la doctrine du magistrat soit la meilleure » (p. 187), dans laquelle Locke prend au sérieux la position non-latitudinariste pour ajuster sa défense de la tolérance à ce type de conviction. Sur la notion de « choses indifférentes », les commentaires ont parfois manqué de clarté, faute d'avoir clairement distingué le point de vue du magistrat et celui du croyant et la façon dont Locke s'efforce de les concilier pour faire droit aux convictions du croyant (lequel juge les circonstances du culte décisives pour son salut) sans compromettre l'autorité du magistrat (qui ne doit invoquer que des raisons civiles pour réguler les aspects du culte qui menacent la paix). Enfin, la mécompréhension du latitudinarisme de Locke a conduit plusieurs commentaires à négliger l'importance décisive de l'éthique chrétienne et des « bonnes mœurs » — « qui ne sont pas la moindre partie de la religion et de la véritable piété » (p. 200) — dans le raisonnement de Locke. Par exemple, dans l'extrait de la *Lettre* p. 164-165, la candidate, même après avoir correctement rappelé le rôle déterminant que joue la charité dans la religion chrétienne pour Locke, n'a pas suffisamment exploité l'usage critique qu'en fait le philosophe afin de mettre en lumière l'hypocrisie des zéloteurs qui tirent prétexte de l'amour du Christ pour assouvir leur soif de domination.

Une autre série de défauts relève de deux faiblesses méthodologiques symétriques qui ont nui à la qualité des commentaires, lorsque ceux-ci ont proposé soit des lectures trop linéaires qui suivaient l'extrait de près sans le rattacher aux enjeux philosophiques des textes sur la tolérance, et plus largement à la philosophie politique de Locke, soit des lectures qui leur accordaient trop d'importance et passaient à côté du détail de l'argumentation. Dans le premier cas de figure, les commentaires sont restés vagues, imprécis, voire erronés, faute d'être éclairés par les arguments décisifs du texte. Par exemple, dans l'extrait de l'*Essai*, p. 131-132, pour expliquer la remarque de Locke sur « l'orthodoxe » qui s'acharne à

persécuter les fanatiques afin de les convertir et qui « risque de perdre par la même occasion deux ou trois orthodoxes », le candidat a associé cette « perte » aux victimes physiques collatérales que causerait le combat mené par les orthodoxes contre le fanatisme, sans saisir l'allusion de Locke à l'indignation que la persécution ne manquera pas de susciter chez des croyants sincères, les amenant à se désolidariser de leurs coreligionnaires violents. De façon plus générale, le jury a regretté que, dans les passages où Locke délimite les sphères respectives sur lesquelles s'exercent le pouvoir du magistrat et celui du prêtre, certains candidats et candidates ne disent rien du changement majeur que le philosophe a initié en plaidant pour la privatisation de la conscience personnelle et la dépolitisation des autorités religieuses ou qu'ils n'évoquent pas du tout son rôle dans la fondation du libéralisme.

Dans le deuxième cas de figure, c'est au contraire l'insistance des candidats sur les aspects caractéristiques de la théorie de Locke qui a fait obstacle à une compréhension précise ou adéquate de l'extrait. Par exemple, l'accent mis par un candidat sur le caractère contractualiste de la philosophie politique de Locke l'a conduit à mettre sur le même plan « société civile » et « société religieuse », en affirmant que la seconde était fondée sur le consentement de ses membres au même titre que la première. Cette équivalence faisait perdre de vue la spécificité de la croyance religieuse, laquelle procède de la persuasion intérieure et diffère à ce titre de la rationalité qui fonde, dans le *Second Traité sur le gouvernement civil*, le consentement à l'autorité politique. Une autre candidate a maladroitement mobilisé l'empirisme de Locke pour affirmer que, de même que les connaissances se forment et évoluent sur la base de l'expérience, les croyances religieuses sont susceptibles d'être modifiées par elle.

Le jury souhaite en outre rappeler aux candidats et candidates qu'ils doivent rester attentifs au contexte dans lequel se situe l'extrait, afin d'éviter des erreurs d'interprétation comme, par exemple, d'associer le terme de « dissidents » aux Catholiques dans un passage où Locke fait référence aux sectes protestantes, après avoir pris soin, dans les pages qui précèdent, de les distinguer des Catholiques.

En vue de la prochaine session du concours d'entrée, le jury recommande aux futurs candidats et candidates de davantage mettre en valeur l'originalité de chaque extrait. Dans la mesure où Locke reprend souvent les mêmes arguments et les mêmes tropes dans ses textes sur la tolérance, il importe de faire ressortir du mieux possible ce qui distingue l'extrait en s'attachant à ses détails, d'autant plus si ces derniers s'avèrent surprenants, par exemple, en tâchant d'indiquer à quelles religions ou sectes Locke fait allusion quand il évoque la diversité des cultes, ou en s'étonnant que Locke fasse référence à un Catholique romain lorsqu'il défend la tolérance absolue que l'État doit appliquer en matière de dogme (p. 199).

Dans l'ensemble, les prestations des candidates et candidats sur les textes extraits de *La Pensée et le mouvant* de Bergson nous ont semblé mieux réussies que celles de l'année passée. Nous nous sommes ainsi réjouis de voir les candidates et candidats être bien plus précis sur les principaux concepts bergsoniens (la matière, la durée, la vie, etc.), ne plus glisser sur les termes du langage courant (comme ceux d'élan ou d'image, par exemple), et manifester une compréhension plus adéquate et plus fine de sa pensée comme des questions ou tensions qu'elle soulève. C'est probablement en partie dû au fait que ce texte était au

programme pour la deuxième année, permettant une familiarisation plus grande aux candidates et candidats repassant le concours d'entrée. Mais c'est aussi le signe que quelques conseils simples, dispensés par leurs professeurs et réitérés dans les rapports de jury, peuvent les aider à progresser en termes de méthode de travail dans l'année, et donc aussi en termes de résultat obtenu lors de l'épreuve. Nous ne saurions donc trop conseiller aux candidates et candidats, quelle que soit l'œuvre au programme (et quand bien même chaque ouvrage a par ailleurs sa spécificité) de retenir et de s'exercer à mettre en pratique ces conseils de base : constituer une cartographie des principaux concepts et de leur rôle au sein de l'argumentation de l'auteur ; prêter attention à la singularité d'une argumentation au sein d'un texte tout en ayant à l'esprit le cadre général de la philosophie de l'auteur pour se prémunir de tout contresens ; pratiquer le texte de première main, ce qui est en outre fort utile pour se constituer une culture philosophique élargie, mais aussi pour se familiariser avec différents modes d'argumentation philosophique ; savoir discerner ce qui *fait question* dans le texte, afin de donner un relief philosophique à l'explication de texte – en veillant toutefois à ce que cet *étonnement philosophique* ne soit pas le fruit d'une ignorance coupable...

Du point de vue du contenu, nous avons pu remarquer cette année encore quelques flottements sur la question du langage et de sa place dans notre rapport au monde, sur le statut de la perception ordinaire (que plusieurs ont qualifiée de « fausse »), sur le rapport entre sciences et philosophie et leurs places respectives, sur le fonctionnement des sciences elles-mêmes (un candidat ayant affirmé dans la discussion, en réponse à une question qui l'invitait à revenir sur une partie confuse de son propos, que le changement de paradigme était le « mode normal » de la recherche scientifique) ou encore sur l'histoire de la philosophie, les différentes manières de la pratiquer, et ce que cela a à nous apprendre de la philosophie elle-même. Nous reconnaissons très volontiers que ce sont là, dans la pensée bergsonienne, des questions particulièrement complexes – en rappelant toutefois aux candidates et candidats que, quand question complexe il y a, il n'est pas attendu d'y *répondre* (ce serait nécessairement la simplifier), mais il est bienvenu à tout le moins de la relever, voire de l'étoffer. Mais nous nous permettons d'y revenir car il nous semble que ces questions – et éventuelles tensions – excèdent la seule philosophie bergsonienne et sont intéressantes à prendre en compte, à traiter, à élaborer pour de jeunes étudiantes et étudiants en philosophie qui peuvent s'interroger sur le rôle, le statut et la place de leur discipline dans un champ plus large de connaissances.

Du point de vue de la méthode, les prestations étaient une fois encore plutôt satisfaisantes voire réussies dans l'ensemble, avec des questions et enjeux qui donnaient du relief philosophique aux questionnements et parfois de très bons équilibres trouvés entre l'attention au détail du texte (le mot choisi, l'image mobilisée, l'enchaînement de deux tonalités d'exposition différentes, etc.) et le sens général du texte, lui-même réinscrit dans une bonne compréhension de la pensée de Bergson. Nous invitons cependant les candidates et candidats à veiller à ne pas lire le tout du texte à la lumière de l'enjeu qu'ils auront soulevé (par exemple la question du meilleur mode de connaissance du réel), au risque de passer en partie à côté d'une partie du texte (en l'occurrence l'art du romancier et ce qu'il peut donner à voir). Réciproquement, une bonne connaissance des concepts doit être mise au service de la compréhension du texte et de son explication : la présentation orale ne peut consister en une suite d'arrêts conceptuels sur image sans lien entre eux. Enfin, il peut être également fort utile de mobiliser des concepts extérieurs au texte, s'ils viennent en éclairer des aspects : il est

ainsi dommage par exemple qu'il ait fallu attendre la discussion pour qu'une candidate évoque la spatialisation du temps dans un texte sur la perception du changement, ou encore pour qu'un candidat mobilise la distinction entre trajet et trajectoire dans un texte sur la perception du mouvement.

Nous avons aussi eu le plaisir une fois encore cette année, non seulement d'entendre de belles prestations particulièrement riches et réussies, mais aussi d'entendre des passages inattendus et inspirants, montrant une bonne appropriation de l'exercice. Ainsi par exemple d'une candidate qui a eu l'idée de mettre en situation la question du prélèvement sur notre environnement en vue de l'action à partir de l'exemple de la manière dont un élève s'oriente, se situe, se place dans une salle de classe. Ou encore d'une autre candidate qui s'est interrogée sur la figure de l'artiste telle qu'elle est mobilisée par Bergson : les artistes font-ils un autre usage d'une faculté commune ou bien font-ils preuve d'une autre faculté ? Et dès lors, peut-on *devenir* artiste ou bien naît-on ou non avec une âme artiste ? Et en quoi cela peut-il venir questionner non seulement notre rapport à l'art, mais aussi la question de son accessibilité et de sa place en société ? Nous avons pu rencontrer pendant les oraux de belles attitudes intellectuelles, prenant au sérieux les questionnements philosophiques soulevés par les textes proposés à l'explication et entrant volontiers dans le jeu de l'échange philosophique lors de l'entretien.

Cela a pu se voir notamment dans les explications du texte bergsonien, quand certaines candidates et certains candidats sont parvenus à bien saisir la complémentarité des approches scientifiques et métaphysiques, et qu'ils les ont toutes deux confrontées à l'expérience ordinaire, relevant que chacune a son rôle et sa place dans notre vie, et que le problème tenait à la transposition non interrogée de méthodes et non à la coexistence de ces regards pluriels, à la mesure de la complexité et de la richesse de notre vie humaine. Cela a pu être discerné avec beaucoup de finesse et présenté avec clarté et précision, laissant entrevoir de beaux prolongements philosophiques. Un candidat n'a pas hésité non plus à jouer des mises en abîme bergsoniennes et de toute la réflexion critique que cela permettait de soulever : comment écrire des ouvrages philosophiques en regard des limites des concepts à rendre le réel ? Le recours à l'image permet-il toujours de pallier ce hiatus, et qu'est-ce que les images sont en mesure de transmettre au lecteur en regard de la marge interprétative qu'elles lui laissent ? Comment tenir ensemble l'idée d'une intuition philosophique propre à chaque philosophe et l'inscription dans une histoire philosophique au temps long et dans une période donnée ? Autant de questions qu'il était riche de soulever et qui ont donné lieu à des développements intéressants et toujours ouverts.

Pour conclure, nous tenons à nouveau à saluer les performances de celles et ceux qui ont pris soin de répondre aux attendus de l'exercice tout en s'y engageant personnellement. Nous encourageons les futurs candidats et candidates à se les approprier au cours de leur préparation, avec patience et persévérance, sans oublier l'enjeu d'un tel entraînement : maîtriser l'art de la lecture philosophique et le plaisir intellectuel qu'il procure.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Exposé sur une question de philosophie

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 34

Membres du jury : Jean-Christophe ANGAUT, Claude GAUTIER

Rappelons tout d'abord comment l'épreuve de l'oral sur notions se déroule. Les candidat·es tirent, dans une salle spécialement dédiée, une enveloppe comportant une feuille sur laquelle sont inscrits deux sujets entre lesquels choisir. Les deux sujets compris dans l'enveloppe se rapportent à l'une des deux notions mises au programme, à savoir pour la session 2024, « L'expérience » et « La machine ». Les candidat·es disposent d'un temps de préparation d'une heure. Le temps de passage de l'épreuve est de 30 minutes, partagées entre un temps de présentation n'excédant pas 20 minutes et un entretien de 10 minutes maximum.

D'une manière générale, ces règles sont connues et semblent bien maîtrisées par les candidat·es : peu ont parlé moins d'un quart d'heure (ou ont donné l'impression de « meubler » pour atteindre cette durée) ou ont dû être interrompu·es avant la fin de leur présentation, signe que l'épreuve a fait l'objet d'une préparation spécifique de la part des admissibles. Rappelons toutefois qu'en proposant une présentation plus brève, on ne dispose pas pour autant d'un temps d'entretien plus long, et que si le jury indique qu'il est nécessaire de conclure, c'est que le temps imparti pour l'exposé est en passe d'être écoulé – il ne sert donc à rien de lire à toute vitesse sa troisième partie : il faut passer à la conclusion.

Nous attirons encore l'attention sur la nécessité pour les candidat·es de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter l'accès au fond de leur propos. Cela vaut d'abord pour l'élocution : pour être compris, il faut éviter de marmonner ou de manger ses mots. Le jury a tout à fait conscience de ce que cette épreuve peut être très stressante pour les candidat·es et ne peut recommander à cet égard que de s'y entraîner spécifiquement. Mais cette exigence de clarté vaut aussi pour l'articulation des différents moments de l'exposé. À plusieurs reprises, nous avons été confrontés à des exposés dont la structure d'ensemble n'apparaissait pas clairement, soit parce que le plan n'avait pas été énoncé en introduction, soit parce qu'on ne retrouvait pas dans le développement les différentes étapes annoncées initialement, soit parce que les moments de l'exposé n'étaient pas vraiment distincts. Pour éviter cela, il est important de proposer à l'issue de chaque partie une conclusion provisoire et de soigner les transitions avec les étapes ultérieures du questionnement – d'autant que cela permet aux candidat·es de vérifier s'ils ou elles sont toujours en train de traiter le sujet.

Il y avait cette année 34 admissibles en philosophie, qui ont reçu des notes allant de 5/20 à 20/20. La moitié a finalement été admise. La moyenne de l'épreuve s'est établie à un peu plus de 11/20. 7 candidat·es ont obtenu une note égale ou inférieure à 7, ce qui correspond à une prestation que le jury a estimé très nettement insuffisante, même si elle n'est pas indigne. Nous comprenons ce que peut avoir de désarçonnant, pour des candidat·es qui ont parfois obtenu de très bonnes notes lors des deux épreuves de philosophie à l'écrit, de recevoir des notes aussi basses. Deux rappels s'imposent ici. D'une manière très générale, il faut rappeler que, moins qu'aucune autre, la note reçue lors d'une épreuve de concours n'a de valeur

absolue : elle ne juge que la prestation proposée par le ou la candidate, et relativement à celles qui ont été proposées par ses camarades. D'autre part, davantage encore à l'oral qu'à l'écrit, le jury se trouve dans l'obligation de départager le plus nettement possible celles des prestations proposées qui montrent des faiblesses importantes, celles qui peuvent permettre aux candidat·es d'être admis·es, et celles qui lui paraissent devoir être nettement valorisées. Compte tenu de tous ces éléments, un·e candidat qui obtient une note égale ou supérieure à 12/20 lors de cette épreuve (ce qui fut le cas de 14 candidat·es) augmente ses chances d'être admis·e – ce qui n'est le cas, à l'écrit, qu'avec les notes supérieures à 14/20. Inversement, les 13 candidat·es ayant obtenu une note entre 8 et 11 ont conservé des chances d'être admis·es à condition d'avoir de meilleures notes ailleurs (ou d'avoir réalisé un excellent écrit). 6 candidat·es ont obtenu cette année des notes égales ou supérieures à 16/20, ce qui correspond à de très bonnes, voire à d'excellentes présentations.

Formellement, les notions au programme peuvent figurer sous une forme dérivée dans l'intitulé du sujet (« Le machinisme », « La méthode expérimentale »), et elles peuvent se trouver au pluriel (« Toutes les expériences se valent-elles ? », « Le contrôle des machines »). Les sujets peuvent se présenter sous la forme de questions (« Qu'est-ce qu'une machine humaine ? », « L'expérience donne-t-elle des certitudes ? »), de couples de notions (« Expérience et jugement », « Machine et outil »), d'expressions présentes dans la langue, philosophique ou non (« L'expérience cruciale », « Être traité comme une machine »). La forme du sujet détermine non seulement le travail d'analyse que doivent effectuer les candidats dans l'introduction de leur exposé, mais aussi le traitement du sujet dans le corps de l'exposé. Par exemple, si le sujet se présente sous la forme d'une question posée, les différents moments de l'exposé doivent constituer autant de réponses possibles à cette question, et la conclusion doit être rapportée à l'intitulé – ce qui signifie qu'il ne s'agit ni de reformuler le sujet pour en traiter un autre plus arrangeant, ni d'en faire un prétexte à un développement général sur l'une des deux notions au programme.

En revanche, si le sujet associe simplement deux notions, il y a un questionnement à conduire pour articuler les différentes manières de penser les rapports entre ces deux notions, et dans ce cas, le plus pertinent est de partir de celle des deux notions qui n'est pas au programme. Pour cela, les candidat·es peuvent s'aider des usuels mis à leur disposition en salle de préparation – et si une définition dans le dictionnaire ne fournit pas le contenu d'un concept, elle peut néanmoins être d'un grand secours et servir de point de départ. C'est ainsi qu'une prestation sur « la méthode expérimentale » a pu tirer profit de la définition du terme « méthode ». En revanche, c'est un tel travail de définition des termes du sujet qui a manqué dans deux exposés respectivement sur « la valeur de l'expérience » et « toutes les expériences se valent-elles ? ». Dans un cas, la notion de valeur n'était pas du tout définie, et dans l'autre pas suffisamment, de sorte que des pans entiers du sujet demeuraient dans l'ombre, faute qu'aient été identifiés au préalable les domaines dans lesquels il était fait usage de la notion (typiquement, en économie et dans le champ éthique). Dès lors, les questions attenantes à toute évaluation de l'expérience – critères, mesure, comparaison ne pouvaient pas être abordées. D'une manière similaire, faute d'avoir suffisamment pris en considération l'ambiguïté du terme de « sujet » (qui n'est pas toujours opposé à l'objet, comme dans « le sujet de la conversation », mais qui n'est pas non plus toujours un individu), une prestation par ailleurs très solide sur « le sujet de l'expérience » a d'emblée été limitée dans sa portée.

En choisissant de proposer des intitulés qui faisaient un usage des notions au programme en les mettant au pluriel, il s'agissait d'inviter les candidat·es à s'interroger sur la possibilité de proposer des typologies, que ce soit à propos de l'expérience ou de la machine, et ainsi d'échapper au double écueil de la généralisation abusive (et éventuellement essentialisante)

et de l'énumération rhapsodique. Lorsque le sujet comprenait la notion au singulier, et tout particulièrement lorsqu'il se présentait sous la forme d'une demande de définition, nous avons en revanche pu entendre des candidat-es estimer que la question revenait à s'interroger sur une essence, ce qui présupposait qu'elle existait. Ainsi d'un exposé sur « Qu'est-ce qu'une machine humaine ? » qui s'ouvrait par l'affirmation que la forme même du sujet en faisait une question de métaphysique.

Lorsque le sujet ne se présentait pas sous la forme de d'une question, cela ne signifiait pas pour autant que les candidat-es pouvaient arbitrairement choisir une la question à traiter, au risque de s'exposer au hors-sujet. Par exemple, faute d'avoir circonscrit la notion dans le sujet « Le machinisme », le candidat ou la candidate a traité très généralement du service que les machines pouvaient rendre à l'être humain, avant de dresser un parallèle entre machinisme et humanisme ; le tout en oubliant tout rapport avec le travail et la production. Nous attirons ensuite l'attention sur l'impératif de rendre compte du sens du sujet dans sa singularité : « le partage d'expérience », ce n'est pas « l'expérience partagée » ou « l'expérience collective » ; se demander si les machines sont les esclaves des humains, ce n'est pas la même chose que se demander si elles sont à notre service ou si elles sont autonomes (et réciproquement, se demander si elles nous rendent service n'aboutit pas immédiatement à se demander si elles nous asservissent) ; parler d'une expérience riche, ce n'est pas parler d'une expérience enrichissante ou d'une expérience précieuse ; se demander « toute expérience conduit-elle à la connaissance ? » n'est pas la même chose que se demander comment on conduit une expérience scientifique. Trop d'analyses sont en fait des embryons de plan – d'où la dimension répétitive du propos : l'introduction distingue trois sens du sujet, le plan en fait trois parties que le corps de l'exposé développe, et la conclusion les rappelle, et au milieu de tout cela, il n'y a aucune progression dans le traitement du sujet et le questionnement dont il doit être l'occasion.

À l'occasion de plusieurs prestations, nous avons remarqué que des candidat-es considéraient comme une sorte de passage méthodologique obligé le fait d'identifier ce qu'ils ou elles appelaient des « paradoxes » – en général au nombre de trois, qui tenaient lieu d'analyse du sujet, puis de plan pour la suite de l'exposé. Or en guise de paradoxes, le procédé en question consistait plutôt à pointer des antinomies.

Même si la brièveté du temps de préparation et de passage ne permet pas une élaboration aussi poussée dans l'exposé sur question que lors d'une dissertation écrite, l'exigence de problématisation du propos demeure d'un exercice à l'autre. On ne saurait donc se satisfaire de présentations qui juxtaposent trois traitements embryonnaires du sujet, sans véritablement répondre à une question d'ensemble ni articuler les différents moments d'une manière argumentée.

Nous avons été frappés par le fait que peu de candidat-es se montraient sensibles aux enjeux pratiques, éthiques, voire politiques, des sujets qui leur étaient soumis. Cette carence a été particulièrement manifeste à propos des sujets sur l'expérience : lorsque les sujets orientaient nettement vers un questionnement de ce type, ils n'ont pas été choisis, et lorsque le sujet était plus ouvert et pouvait appeler la mobilisation de considérations pratiques, celles-ci ne sont pas apparues – ainsi des sujets évoquant le partage d'expérience ou la notion d'expérience collective. Nous avons toutefois aussi été confrontés à l'autre extrême lorsque le sujet semblait pleinement orienter le questionnement vers des enjeux socio-politiques. Ainsi, un exposé, qui par ailleurs n'était pas indigne, sur « le contrôle des machines », a principalement envisagé la notion de contrôle sous l'angle du contrôle social ou de la société de contrôle, ce qui a conduit à manquer la question du contrôle que l'on exerce sur les machines et les enjeux proprement techniques associés à la notion de contrôle. Or une telle prise en compte aurait permis de réinvestir plus finement la question socio-politique, par exemple dans la sphère du travail, en

posant la question du pouvoir que peut représenter une connaissance technique du fonctionnement d'une machine.

Nous insistons à nouveau sur le manque d'exemples dans les exposés, ce qui confère souvent une dimension très abstraite, mais surtout trop vague et trop générale au propos. Ainsi un exposé, par ailleurs de bonne qualité, qui mobilisait la distinction entre machine ouverte et machine fermée, ne contenait aucun exemple de machines de l'un ou l'autre type, alors que dans notre environnement même le plus quotidien, les exemples ne manquent pas de machines conçues précisément pour empêcher le profane d'intervenir dessus ou bloquant toute évolution de l'objet technique. Nous invitons également les candidat·es à faire preuve de sens historique. Loin de faire perdre la dimension proprement philosophique du propos, au motif qu'on s'éloignerait d'un questionnement sur l'essence des choses, la prise en compte de l'historicité de certains objets ou de certaines notions vient enrichir la réflexion, quand elle n'est pas tout simplement une condition nécessaire à un traitement satisfaisant du sujet : comment par exemple évoquer le machinisme sans évoquer la révolution industrielle, ou le développement du capitalisme ? Comment traiter de la méthode expérimentale sans se référer à l'histoire des sciences ? Nous avons encore été frappés, dans le traitement des sujets sur l'expérience, par le contraste entre des candidat·es doté·es d'une solide culture scientifique, capables de fournir des exemples précis d'expériences scientifiques, et d'autres qui se hâtent de retrouver le terrain de l'expérience vécue, avec le risque de faire perdre de la consistance au propos. D'une manière générale, les notes ont valorisé les prestations qui n'évacuaient aucune dimension du sujet et qui parvenaient, dans la progression de l'exposé et lorsque cela s'avérait pertinent, à tenir ensemble par exemple l'expérimentation et le vécu.

Nous avons été surpris de relever quelques grossières erreurs sur des auteurs ou des points de doctrine pourtant bien connus. Plusieurs candidat·es ont ainsi présenté l'espace et le temps chez Kant comme des catégories de l'entendement ou comme des « intuitions transcendantales ». Rappelons qu'il s'agit des formes de la sensibilité qui, à ce titre, ne peuvent faire l'objet d'une intuition et qui relèvent de la sensibilité et non de l'entendement. Marx a aussi pu être présenté comme exposant, dans le chapitre sur la machinerie dans la grande industrie (ch. XIII du livre I du *Capital*), la contribution des machines au bien-être de l'humanité, ce qui, quelle que soit la confiance que cet auteur plaçait dans le développement technique (ce qui pouvait être l'objet d'une discussion), passait sous silence le fait que Marx dit d'emblée, dans ce chapitre, que l'usage capitaliste des machines ne vise pas à alléger la peine, mais à provoquer davantage de surtravail, et donc à extraire davantage de survalueur. D'une manière plus anecdotique, mais qui donne une idée du peu de familiarité avec certains des auteurs mentionnés, la *Poétique* d'Aristote est devenue une partie de l'*Organon*, quand Gilbert Simondon était rebaptisé Georges...

À travers ces exemples, nous ne souhaitons aucunement proposer un bêtisier, et cela d'autant moins qu'on se demande si certaines bourdes ne sont pas le fruit de la panique. Il s'agit plutôt de recommander aux candidat·es de prendre un peu de distance avec leur propos, que ce soit pour se demander si ce qui est dit fait sens ou pour vérifier l'exactitude des références sur lesquelles leur exposé s'appuie. Il s'agit en outre de mettre l'accent sur certaines lacunes surprenantes chez des candidat·es qui ont choisi de se spécialiser en philosophie. Dans ceux des exposés sur la machine où les candidat·es pouvaient être appelé·es à réfléchir sur la notion d'esclavage, nous avons été frappés par l'absence de toute référence au passage du premier livre des *Politiques* d'Aristote dans lequel celui-ci explique que les maîtres n'auraient pas besoin d'esclaves si les navettes des métiers tissaient d'elles-mêmes, absence dont les entretiens ont révélé qu'elle tenait tout simplement à l'ignorance de ce texte célèbre. S'il n'y a pas de référence obligatoire ou canonique, il en est certaines dont la célébrité tient au fait

qu'elles permettent de penser des problèmes cruciaux, et leur méconnaissance conduit à ne pas traiter ces derniers.

Sur le fond, nous devons encore faire état d'un certain nombre d'affirmations qui n'ont pas manqué de nous faire sursauter. Par exemple, comment soutenir, sans plus de précautions, l'impossibilité d'user de la méthode expérimentale en biologie à cause du caractère irréductible de la singularité individuelle chez les êtres vivants ? Une connaissance même minimale de la manière dont fonctionne la recherche dans ce domaine, et notamment du recours encore massif à des animaux de laboratoire (la drosophile en génétique, en raison de la facilité que présente son élevage, ou la souris blanche, en raison de la proximité de son génome avec l'espèce humaine), aurait permis d'éviter des affirmations si péremptoires – et aussi de poser les éventuelles questions éthiques que ce recours soulève. Peut-on également soutenir, à nouveau sans fournir d'exemples ni développer plus avant cette affirmation, que toute expérience serait biaisée ? Peut-être en raison de la dimension apparemment abstraite de la notion, ce sont surtout les sujets sur l'expérience qui ont donné lieu à des affirmations pour le moins contestables, par exemple sur la dimension irréductiblement subjective de toute connaissance ou sur l'impossibilité de faire expérience d'autre chose que de soi.

On s'en voudrait toutefois de ne retenir, dans ce rapport, que des exemples de prestations ratées ou peu abouties, puisque nous avons aussi eu la chance d'entendre des candidats-es qui, saisissant la spécificité du sujet proposé, faisaient un usage précis de références pertinentes et parfois originales, pour enclencher un questionnement véritablement philosophique. Nous en donnerons deux exemples, empruntés à des sujets sur chacune des deux notions.

L'exposé traitant le sujet « les machines sont-elles aliénantes ? » est parti d'une définition claire des termes du sujet, en spécifiant notamment la thématique de l'aliénation par rapport à celle de la simple exploitation et en insistant sur le fait que la première débordait de la sphère de la production, pour poser la question de ce qui était effectivement aliénant entre le travail et les machines. Le corps de l'exposé repartait de l'imaginaire d'une libération de l'humanité par les machines – dont on trouve encore des traces chez Bergson – pour interroger, dans un second temps la contribution des machines à l'aliénation du travail, à travers Marx et Lukács, et plus généralement, à un retour paradoxal du déterminisme à travers la figure d'un automatisme généralisé, avant de poser, dans un dernier temps et en s'appuyant notamment sur les travaux de Simondon, la question des conditions, techniques et politiques, d'un rapport non-aliénant aux machines.

Un autre exposé portant sur « L'organisation de l'expérience » a commencé par prendre acte de ce que l'organisation pouvait être comprise comme un certain ordre mais aussi comme une mise en ordre. Il s'agissait alors de poser la question du caractère actif de la constitution de l'expérience et de penser la manière dont son organisation pouvait la rendre possible. Mais il s'agissait également de souligner le risque que fait peser une telle organisation : réduire la dimension d'événement de l'expérience et faire obstacle à la découverte. Un des intérêts de cette présentation était, notamment, de ne pas opposer sommairement une expérience scientifique, par principe organisée, et une expérience vécue comportant nécessairement une dimension organique, mais, tout au contraire, d'envisager les limites propres à chacune de ces deux dimensions de l'expérience. L'indexation de l'expérience aux conditions *a priori* qui la rendent possible, et notamment au principe de causalité, pouvait conduire à ne pas pouvoir envisager la possibilité de la découverte ou de l'innovation dans le domaine du vivant. Inversement, à travers les analyses de Claire Marin sur la maladie (*La maladie, catastrophe intime*), était pensée la difficulté à élever au rang d'expérience quelque chose qui demeurerait

de l'ordre du pur vécu. Cela permettait, dans un troisième temps, à l'exposé de faire droit aux processus par lesquels nous donnons sens à l'expérience et la constituons ainsi comme telle, dans son organicité.

Aucun de ces deux exposés n'était sans défaut. Le premier s'est ainsi trompé sur le lexique de l'aliénation chez Marx, quand le second était trop prompt à identifier, chez Descartes, l'épisode du morceau de cire à une organisation de l'expérience. Si d'excellentes notes leur ont néanmoins été attribuées, c'est que dans les deux cas, on trouvait, en plus d'une prise en compte de la spécificité du sujet et d'un traitement structuré s'appuyant sur des références précises et originales, un véritable engagement philosophique dans le propos.